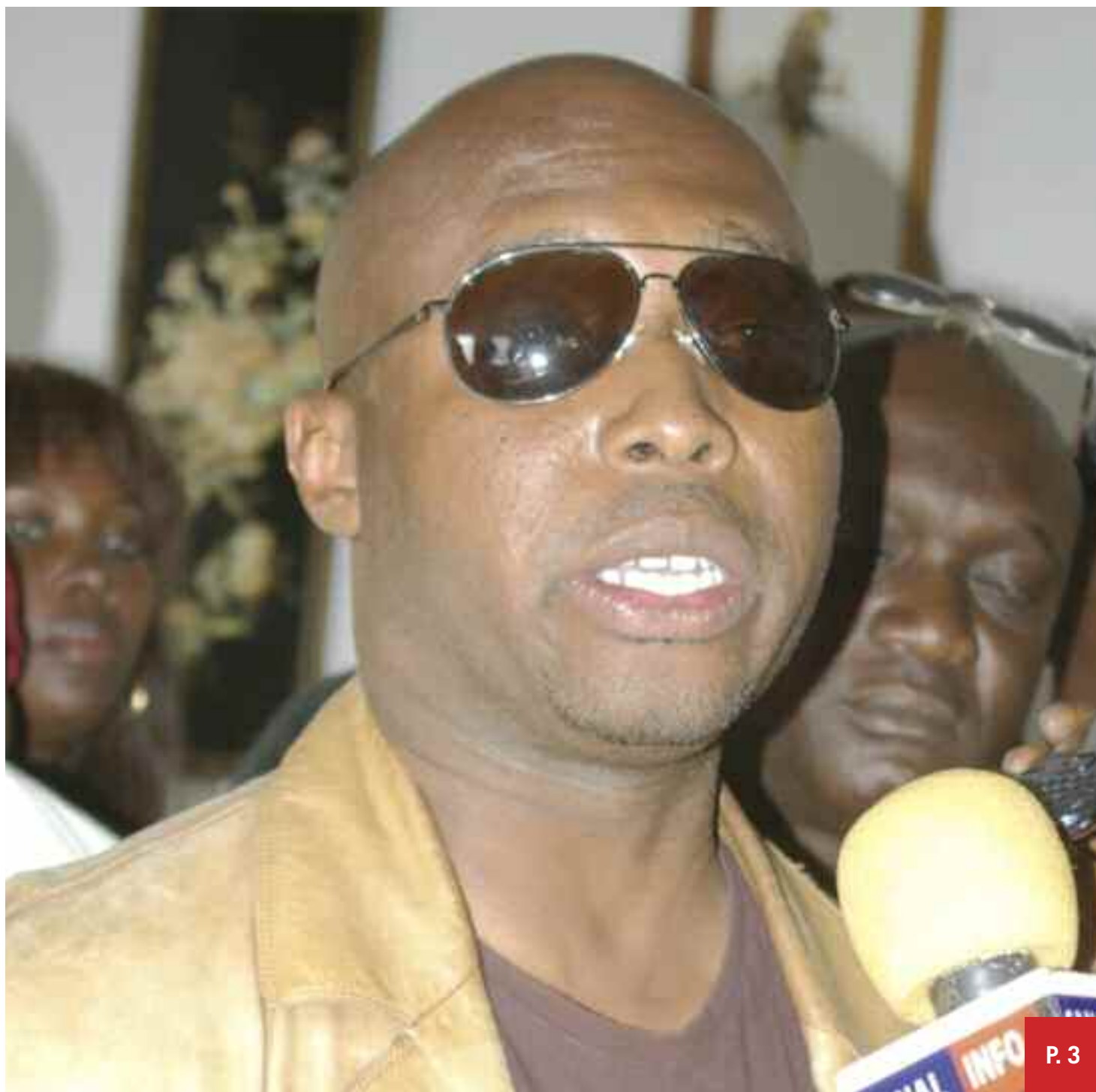


DES AFFRONTEMENTS FONT UN MORT À SICAP-MERMOZ

Questions autour d'un drame

- Des lutteurs recrutés pour semer le chaos
- L'inertie de la Police en question
- Barthélémy Dias : "C'est de la légitime défense"



P. 3

ÉLECTRIFICATION RURALE P.3

L'Armp casse un marché de 13 milliards



Alioune Niang, DG ASER

FOOT : CRISE FSF / MINISTÈRE
Me Augustin attaque, Diop Makhtar riposte



COMMENTAIRE

Comme si février 2012 devrait être l'horizon-fin du monde pour le Sénégal, les parties engagées dans la course à la présidentielle sont comme atteintes d'une sorte de dépression nerveuse qui autorise les comportements les plus irrationnels. Comment un Pouvoir qui se respecte peut-il puiser dans le vivier des écuries de lutte, de gros bras pour assiéger les locaux d'une Commune d'arrondissement, censée incarner la volonté de la population ?

(Suite page 2)

MONTÉE DE LA VIOLENCE AU SÉNÉGAL

Et si le Palais était le maître d'œuvre ?

Le drame qui a emporté hier le jeune Ndiaga Diouf (et non Diop) dans l'au-delà est une conséquence de la lecture que le parti au pouvoir a fait des événements du 23 juin dernier quand, pour la première fois, Wade au pouvoir a dû reculer face à des manifestations populaires. Les heures qui ont suivi cette gifle, nous vous narrions dans ces colonnes comment une réunion secrète au "Château" avait conclu à une radicalisation du camp présidentiel. "Plus jamais, vous ne me prendrez au dépourvu", avait alors tonné Wade. On connaît la suite : "Wax waxeet" mémorable, meeting de riposte sur la Vdn et radicalisation de nouveaux faucons. Le Pr Iba Der Thiam nous avait alors entraînés dans une polémique stérile, en soutenant mordicus qu'il n'avait jamais participé à une réunion de pontes du régime, et au cours de laquelle la stratégie de l'escalade avait été retenue. Quand on lui a demandé s'il était prêt à jurer sur le Coran pour nous démentir, l'historien n'en a plus parlé. Tout ceci pour dire que la tentative d'intimidation avec la descente de nervis au domicile du Pr Abdoulaye Bathily, suivie de la tentative de saccage de la mairie de Mermoz-Sacré Cœur, et des fameux coups de feu, -et conclue par l'annonce du décès de Ndiaga Diouf, un des assaillants évacués à l'hôpital de Fann- procède d'une même logique. Ce sont, à peu d'hommes près, les mêmes qui s'étaient signalés aux abords des domiciles de Moustapha Niasse et de Ousmane Tanor Dieng lors de la première comparution de Malick Noël Seck pour des intimidations. Et tous les chemins mènent vers le clan au pouvoir. Seulement, ils n'avaient sans doute pas prévu ce cas de figure, avec l'escalade qui a suivi le face-à-face entre Barthélémy Dias et ses assaillants d'hier à Baobab. A beau essayer de réveiller le diable, il finit par le faire, et avec ses conséquences. Il est établi que plusieurs représentations diplomatiques ont suivi de bout en bout l'affaire. Et en terme de capacité de collecte d'informations, de traitement, disons, de données, ils ne sont pas moins lotis, pour ne pas dire plus, que les services de sécurité sénégalais...

Diagnostic médical

D'après des investigations menées par Enquête, il résulte des résultats de l'examen du professeur Seydou Boubacar Badiane, responsable du service neurochirurgie de l'hôpital de Fann, effectué sur le corps du défunt garde du corps Ndiaga Diouf, tué hier à la Sicap Baobabs, non loin de la mairie d'arrondissement, que "la blessure est provoquée vraisemblablement par un projectile". Et examinant le corps de plus près, le professeur a constaté qu'"aucun orifice de sortie n'a été constaté". Une situation qui implique par conséquent que "la balle est toujours à l'intérieur" du corps du défunt. De plus, nos investigations nous ont permis de savoir qu'il a été constaté sur le dos de la victime "une blessure apparente située à la colonne vertébrale, du flanc droit et sous l'omoplate droite". La véritable autopsie va être faite par un médecin légiste afin de déterminer les causes réelles de la mort du défunt.

Permanence Pds

Autre révélation du dossier, c'est que les assaillants ont eu comme point de départ la permanence Omar Lamine Badji sur la Voie de dégagement nord (Vdn). Beaucoup ne savaient pas qu'ils devaient se rendre

au siège de la mairie de Sicap-Mermoz, mais pensaient plutôt au Méridien Président où se tenait le Bureau politique du Pds. Les auditions qui se sont poursuivies jusque tard le soir vont sans doute permettre de se faire une idée précise sur les faits. En effet, une dizaine de jeunes ont été entendus puis relâchés tard le soir.

Commanditaire ?

Si le mystère reste entier sur les commanditaires, plusieurs noms de proches de Gorgui circulent dont un des membres de la garde rapprochée de Farba Senghor, un certain Cheikh Siby, présenté comme l'agent recruteur. Ce dernier, qui fait partie du cercle le plus rapproché de la garde de Farba, aurait pris contact avec plusieurs gros bras de la banlieue qu'il aurait même convoyés. Cheikh Siby a été entendu puis relâché... D'autres personnes comme Babacar Sy, Seydina Oumar Mangane, Cheikh Diop etc. ont été auditionnés par les éléments de la Sûreté urbaine.

Enquête

L'affaire Ndiaga Diouf pourrait ne pas connaître le sort des autres crimes de sang restés impunis, surtout les

morts par balles à la suite de manifestations politiques. Ça ne mitraille pas seulement en Casamance. Le Sénégal ressemble de plus en plus au Far-West ! On a ouvert le feu à Sangalkam, au campus de Dakar (affaire Balla Gaye), en banlieue dakaroise plus récemment (le jeune Abdoulaye... Wade Yinghou), les morts suite à des immolations par le feu... En effet, ce dossier est inclassable à tous les sens du terme. Il y a des témoins, des déclarations, des pièces à conviction et la police scientifique a déjà opéré sur les lieux supposés du drame, aux abords de la mairie de Mermoz-Sacré Cœur. Mais ce sera difficile. Barthélémy Dias, qui a reconnu avoir tiré des coups de sommation, a promis de répondre à la convocation du commissaire central de Dakar aujourd'hui, après le meeting du M 23. Toute la soirée d'hier, les flics ont cherché à lui mettre la main dessus...

Barthélémy

Le fils de Jean-Paul Dias a bâti sa réputation autour de son refus systématique de céder à l'intimidation. Par trois fois, il a déjà tiré en l'air pour se tirer d'affaire ; les plus récents coups de feu tirés par le fils-Dias ont eu pour cadre Tambacounda -où il s'était rendu pour soutenir Malick Noël Seck et les alentours de la Cité Claudel, un campus social de l'Ucad. A chaque fois, ce fut pour se tirer d'une menace de nervis. Convoqué par la police au sujet de sa propension à porter une arme, il a refusé de se laisser sans défense. Dans cette affaire, l'autopsie et l'expertise balistique seront déterminantes si enquête il y a. Barthélémy Dias a-t-il été piégé ?

Cheikh Diop Boude le Bp du Pds

S'il y a un militant qui ne s'est pas retrouvé dans le Bureau politique du PDS et qui a préféré quitter la salle, c'est certainement Cheikh Diop, par ailleurs Secrétaire général de la CNTS/FC. Ce dernier n'a pas apprécié que l'on inscrive le nom de sa centrale sur la liste des orateurs à cette rencontre ; à fortiori que la voix de ladite centrale soit portée par son adversaire Bakhaio Diongue avec qui il dispute le secrétariat général. "La CNTS/FC ne peut en aucune manière être affiliée à un parti politique, dit M. Diop. Cela est contraire aux textes de la centrale". Il tient à faire le distingo entre son appartenance politique et ses responsabilités à la CNTS/FC qui "regroupe en son sein toute obédience". M. Diop a incité les autorités à "agir avec prudence" dans ce diffé-

COMMENTAIRE

La leçon des extrêmes

Comme si février 2012 devrait être l'horizon-fin du monde pour le Sénégal, les parties engagées dans la course à la présidentielle sont comme atteintes d'une sorte de dépression nerveuse qui autorise les comportements les plus irrationnels. Comment un Pouvoir qui se respecte peut-il puiser dans le vivier des écuries de lutte, de gros bras pour assiéger les locaux d'une Commune d'arrondissement, censée incarner la volonté de la population ?

A bien suivre, en effet, le déroulement des événements d'hier, on voit bien qu'une horde aussi importante de gros biceps n'a pas pu se déployer aussi facilement de la banlieue dakaroise au siège de la mairie de Mermoz-Sacré-Cœur sans que la Police ne soit au courant. Et que dire des lenteurs constatées sur le théâtre des opérations ? Les éléments du Commissariat de Dieuppeul ont été incapables de disperser les manifestants. Pourquoi l'autorité est-elle si frileuse lorsque ce sont les libéraux qui sont en cause ? Lors du saccage des sièges de l'As et 24 heures Chrono, la même frilosité avait été constatée avant que finalement

la Justice ne s'en saisisse et des peines d'emprisonnement prononcées. Depuis, ceux qu'on a appelés les "nervis de Farba Senghor" ont été graciés, sans que cela ne fasse du bruit. Aucun commanditaire n'avait été ciblé par la Justice qui s'était contentée des lam-pistes. Va-t-on encore se contenter des exécutants en oubliant ceux qui ont armé les gros bras ? Ces questions méritent bien d'être résolues définitivement. Et il faut bien que le chef de l'Etat, lui-même, se hisse au niveau du véritable gardien de la Constitution ainsi que de l'ordre et de la Justice qui vont avec. Or, aujourd'hui, et c'est bien cela qui est effrayant, on a bien l'impression que c'est lui qui encourage de telles pratiques. L'objectif visé est naturellement d'installer la peur dans le camp de ceux qui contestent sa candidature. Toute la question est naturellement de savoir si ces méthodes permettent d'atteindre cet objectif ou d'installer un climat d'anarchie, préjudiciable à tous et surtout plein de risques pour le chef de l'Etat lui-même....

JULES DIOP

rend qui l'oppose à Mme Diongue et qui est né au lendemain du congrès organisé par cette dernière au Cices pour le "débarquer".

Pas de hausse du prix du pain

le prix du pain ne connaîtra pas de hausse. L'assurance a été donnée par le ministre du Commerce, Amadou Niang, hier lors de la cérémonie officialisant l'alliance entre la MAC de Demba Dia et les FAL 2012. En effet, le ministre a affirmé qu'"il n'y aura pas hausse" du prix du pain comme menacent de le faire les boulangers qui exigent la baisse du prix de la tonne de la farine. Mais M. Niang qui, manifestement agacé par cette question à laquelle il s'attendait le moins, a été peu loquace, préférant débattre de cette question "au cours d'un point de presse".

Détournement de mineure

Le verdict est tombé pour le Secrétaire général du Sels originel

traîné à la barre du tribunal Correctionnel de Saint-Louis pour pédophilie, détournement, excitation de mineure. Cheikh Tidiane Hanne devra passer un an derrière les barreaux. Ce surveillant de collège a été surpris en flagrant délit dans une auberge de la ville en compagnie d'une élève mineure. Cette dernière qui s'était rendue à l'Action éducative de milieu ouvert (AEMO) pour dénoncer les agissements de son surveillant, a reçu en présence des travailleurs sociaux un appel de celui-ci pour un rendez-vous galant en un lieu isolé. La police est interpellée et un piège monté avec les limiers pour mettre la main sur cet enseignant. Ainsi, Cheikh Tidiane Hanne a récolté un an de prison ferme. Ses conseils prévoient d'interjeter appel.

ENQUÊTE

Publications - Société editrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk : **Momar Dieng** - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Pa Assane Seck - People
Directeur artistique : **Renaud Lioult**
Mise en page : **Penda Aly Ngom**
Fodé Baldé
Photographe : **Amadou Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
kine.enquete@gmail.com
Tél. : 33 860 72 09 / 77 834 11 90

AVIS DE DECES



cimetière musulman de Yoff. Ils présentent leurs condoléances attristées à sa famille, à ses amis et aux populations de Dakar.

Que la terre lui soit légère.

Monsieur Khalifa Ababacar SALL, Maire de la Ville de Dakar, le Bureau Municipal et l'ensemble de conseillers municipaux de la Ville de Dakar ont le regret et la profonde douleur de vous faire part du décès de : **Mr OUSMANE NDIAYE**
Conseiller municipal, président du groupe "Benno" du Conseil Municipal de la Ville de Dakar **Survenu le jeudi 22 décembre 2011.**
L'enterrement a eu lieu le même jour au

MARCHÉ D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS PLUSIEURS RÉGIONS

Au mois d'août dernier, EnQuête révélait, en exclusivité, le micmac autour d'un projet indien de près de 13 milliards de francs Cfa destiné à l'électrification rurale dans plusieurs régions du Sénégal. KEC international, la société écartée de façon cavalière, avait saisi l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). Celle-ci, 5 mois après, (à cause de blocages dans ses investigations) est arrivée à "la nullité du contrat" à cause de graves violations orchestrée par Aliou Niang, Directeur général de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER).

L'ARMP électrocute 13 milliards de l'ASER

PAR BACHIR FOFANA

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) vient de battre tous ses records dans le traitement d'un recours avec son Comité de règlement des différends (CRD). Il aura fallu, en effet, au régulateur des marchés publics cinq mois et une décision avec dix-huit motivations, pour arriver à la conclusion que le contrat de près de 13 milliards de francs Cfa (27,5 millions de dollars) entre l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER) et la société indienne Lucky Exports est de "nullité absolue".

Il s'agit d'un projet indien destiné à la réalisation d'infrastructures d'électrification rurale dans certaines régions du Sénégal d'un montant de 27,5 millions de dollars (13 milliards de francs Cfa).

C'est un marché de travaux d'électrification rurale à Mbacké, Diourbel, Bambey, Tivaouane, Thiès et Rufisque comprenant l'électrification et l'équipement multifonctionnel de 214 villages, la réalisation d'une ligne électrique de 61 km, l'électrification à l'énergie solaire de 200 écoles, postes de santé et 15 395 foyers, lancé par l'Ambassade du Sénégal en Inde pour le compte de l'ASER.

Dans sa décision N°243/11/ARMP/CRD du 16 décembre 2011, l'ARMP fonde sa décision d'annulation du marché parce que "les dispositions de l'Annexe 1 de l'Accord de ligne de crédit, signé entre la République du Sénégal et EXIM Bank of India, prévoient expressément que les lois, règles et règlements de passation des marchés en vigueur dans le pays de l'Emprunteur sont applicables pour la sélection des entrepreneurs et fournisseurs".

Le ministre des Finances écarté

Or, ce contrat, comme celui qui l'a précédé (voir par ailleurs), n'a pas été "approuvé par l'autorité compétente pour donner effet au marché". C'est-à-dire ici, que le ministre de l'Économie et des Finances, selon le Code des marchés, est seul habilité à approuver tout marché de plus de 150 millions de francs Cfa (13 milliards dans le cas de ce marché). Et cette violation de cette exigence "est sanctionnée par les dispositions de l'article 22 du Code des obligations de l'Administration qui prévoient la nullité absolue de tout contrat conclu par une autorité administrative incompétente". Elle ne s'est pas non plus référée à la Direction centrale des marchés publics (DCMP) pour "le contrôle a priori des dossiers d'appel d'offres".

En outre, l'ARMP a souligné le fait que "l'ASER ne se soit pas conformée aux exigences de publicité de l'appel d'offres requis à la clause e) de l'Annexe 1 de l'Accord de ligne de crédit", et que "le dossier d'appel d'offres ne contienne aucune disposition réglementant le déroulement de la procédure de passation du marché concerné".

La DCMP oubliée

En plus de cela, l'ASER n'a pas respecté les conditions de transparence telles que la "séance d'ouverture des plis". Pis, "le procès-verbal d'ouverture des plis ne mentionne aucune information d'ordre administratif, technique et financier sur les huit offres reçues, (et) les critères de sélection ne sont pas mentionnés sur le dossier d'appel d'offres". Ce qui a amené une "incohérence entre les notes des soumissionnaires mentionnées dans le rapport d'évaluation des offres et le procès-verbal d'attribution du marché" ■

Ce qui est reproché à Aliou Niang



S'il y a quelqu'un qui s'est illustré par un brigandage avec les textes régissant les marchés publics, c'est bien Aliou Niang, le Directeur général de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER). Il a poussé l'outrecuidance jusqu'à coopter une entreprise dans la commission qui a attribué le marché à l'entreprise indienne Lucky Exports. En effet, tout dans cette procédure est entaché d'irrégularités.

Dans la composition de la Commission des marchés, Aliou Niang a oublié les vrais membres de celle-ci pour choisir expressément d'autres. "Pour les besoins de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres du marché (...) la commission des marchés a été modifiée comme suit : MM. Aliou Niang, DG ASER, Président, Papa Oumar Ngom, Ousmane Fall Sarr, Malick Gaye, tous agents de l'ASER, et Mamadou Allou Diallo, Secrétaire général TSE".

Pour le cas de ce dernier, Aliou Niang a tapé fort en faisant du jamais vu dans les annales des marchés publics : pour la première fois, un soumissionnaire fait partie d'une commission des marchés. En effet, "à l'exception de Pape Oumar NGOM, tous ceux qui ont siégé ne sont pas membres de la commission des marchés".

Le Secrétaire général de TSE dans la Commission des marchés

Dans l'accord de crédit entre le Sénégal et l'Inde, il était prévu que c'est le Code des marchés sénégalais qui serait appliqué. L'accord imposait en effet d'adopter "une procédure transparente basée sur un appel d'offres concurrentiel pour l'attribution du marché à un fournisseur Indien" et de "conduire des procédures d'appel d'offres concurrentiels en accord avec les lois, règles et

règlements de passation des marchés en vigueur dans le pays de l'Emprunteur (ici le Sénégal, NDRL)...". Mais, c'est le contraire que le DG de l'ASER a fait en soutenant que "le projet, objet du litige, est le prolongement de la première phase du programme qui a été exécuté dans les mêmes conditions et suivant les mêmes règles de passation pour un montant de 15 millions de dollars US, sur la base d'un contrat daté du 20 novembre 2008. L'ASER affirme qu'en utilisant les mêmes procédures de passation que lors de la première phase du programme, elle a voulu "aller vite compte tenu des enjeux futurs, d'autant plus que cette seconde phase est le seul projet dont le processus de maturation est arrivé à terme pour espérer avoir des réalisations physiques au courant du premier trimestre de 2012." Mais l'ARMP n'est pas de cet avis affirmant qu'"en procédant de la sorte, l'ASER s'est mise en marge des exigences légales et réglementaires prévues dont la violation est sanctionnée par les dispositions de l'article 22 du Code des obligations de l'Administration modifié qui prévoient dans ce cas, la nullité absolue de tout contrat conclu par une autorité administrative incompétente".

Faisant dans la terreur, Aliou Niang va jusqu'à dénier aux candidats du marché le droit de faire un recours en mettant dans les "clauses de l'avis d'appel d'offres, que l'ASER se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission jugée non

conforme, sans possibilité de recours pour le soumissionnaire". En plus, la revue a priori assurée par la DCMP pour les marchés des agences, dont la valeur estimée est égale ou supérieure à 250 millions pour les marchés de fournitures et 500 millions pour les marchés de travaux, n'a été faite en "aucun moment de la procédure".

Les soumissionnaires interdits d'user de leur droit de recours

En outre, le régulateur des marchés publics a reproché "la violation des formalités de publicité" parce "qu'au vu des documents transmis pour les besoins de l'instruction, à l'exception de l'avis d'appel d'offres publié sur le site de l'Ambassade du Sénégal en Inde, il n'a pas été prouvé que l'ASER s'est conformée aux formalités de publicité précitées". L'ASER n'a pas non plus respecté les délais fixés entre 30 et 45 jours par le Code des marchés ; elle a réduit ces délais à 10 jours. Autre irrégularité : le fait d'aviser tous les candidats non retenus "pour leur permettre d'exercer leur droit de recours".

En sus de cela, l'ARMP a découvert "le caractère incomplet du dossier d'appel d'offres". Un "manquement de nature à violer le principe de transparence (...) sanctionné par la nullité de la procédure". Aliou Niang a aussi procédé à l'ouverture des plis sans les soumissionnaires en violation des principes de l'article 67 du Code. Sans compter un rapport d'évaluation des offres jugé très "succinct" par l'ARMP qui doute de "la sincérité et la transparence de la procédure" ■

B.FOFANA

ALERTE D'AHMED BACHIR DIOP, DG DE LA SODEFITEX

La baisse de la production va entraîner "une longue période de soudure"

Le Sénégal va enregistrer "une mauvaise campagne agricole" en 2011 due à l'arrêt brutal des pluies, surtout dans le secteur cotonnier qui connaît une forte baisse passant de 20.000 tonnes en 2011 contre 30.000 tonnes, les années précédentes, a dit jeudi à Mbour Ahmed Bachir Diop, président du conseil d'administration de l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR). "La campagne agricole est très difficile cette année, à cause de l'arrêt immédiat et brutal des pluies", a dit M. Diop, lors de la cérémonie de clôture d'une session de formation sur les nouvelles orientations du secteur agricole organisée à Mbour, à l'intention des journalistes. Selon Ahmed Bachir Diop, par ailleurs agroéconomiste, les aléas climatiques liés à la mauvaise pluviométrie ont eu un impact direct et très négatif sur la production cotonnière. "Cette année les récoltes s'élèvent à 800 kilogrammes par hectare, alors que dans les années précédentes, on était au-dessus d'une tonne à l'hectare", a-t-il souligné.

Cependant, a précisé le conseil d'administration de l'IPAR, cette mauvaise campagne, surtout dans le secteur du coton, n'est pas due à un retard de la dotation des intrants aux paysans. "C'est surtout l'absence de pluies au mois d'octobre qui a fait que les cultures n'ont pas suivi leur cycle normal", a-t-il relevé, soulignant que "les intrants sont arrivés à bonne date". Pour lui cette mauvaise campagne va entraîner "des périodes de soudures longues et difficiles". "C'est clair, la soudure sera plus longue que d'habitude, mais il faut s'y préparer tout de suite", a prévenu le président de l'IPAR, par ailleurs directeur général de la Société de développement et des fibres textiles (SODEFITEX).

Il a ajouté que la baisse de la production cotonnière va avoir des incidences sur l'activité industrielle. "L'usine de SODEFITEX de Kahone (centre) récoltait 3.000 tonnes de coton grain par an, mais cette année elle est à 900 tonnes seulement", a révélé le directeur général de la SODEFITEX. "C'est pourquoi les neuf saisonniers de l'usine (de Kahone) sont licenciés, parce qu'on ne peut plus les prendre en charge du fait du déficit de la production", a-t-il dit. Mais, selon lui, le relèvement du prix du coton au kilogramme pourrait profiter aux producteurs, malgré la baisse des récoltes. "Le kilo du coton est passé, pour cette année, de 205 à 255 FCFA. C'est une bonne chose pour les paysans", s'est félicité Ahmed Bachir Diop, soulignant que "la campagne de commercialisation a déjà démarré" ■

(APS)

LITTÉRATURE — INVITES DE LA LIBRAIRIE ATHENA

Le journaliste et écrivain Boubacar Boris Diop, et le professeur de philosophie Souleymane Bachir Diagne ont défendu, chacun dans son domaine, l'idée d'un monde plus humain.

Bachir Diagne et Boris Diop pensent à un monde plus humain



Le Pr Souleymane Bachir Diagne

avec le territoire” comme on dit en américain, c’est-à-dire qu’on ne peut pas avoir l’un sans l’autre. A son avis, l’urgence philosophique du moment est de penser l’ensemble des êtres humains comme “une humanité une”, dans le but de donner un visage humain à la mondialisation.

De son côté, le journaliste et écrivain Boubacar Boris Diop pense que faire la littérature, c’est vouloir rendre le monde merveilleux. Il s’est prononcé sur l’expérience du Rwanda. A en croire l’auteur de *“Murambi, le livre des ossements”*, à entendre les victimes et savoir que pendant cent (100) jours, dix mille (10 000) personnes se sont fait massacrer chaque jour dans des conditions abominables sans aucune intervention des Nations unies. C’est simplement comprendre que “l’Afrique ne fait rien de nouveau, elle fait comme d’habitude”, a déploré M. Diop ■



L’écrivain Boubacar Boris Diop

■ ANTOINE DE PADOU

“S’il ne tenait qu’aux grands acteurs de la mondialisation, les capitaux circuleraient parfaitement mais les êtres humains resteraient chez eux”, a dénoncé le professeur de philosophie Souleymane Bachir Diagne, hier, à Dakar. C’était lors d’un débat sur le sujet à l’initiative de la librairie Athéna et auquel était également convié le journaliste et écrivain Boubacar Boris Diop.

Selon l’agrégé de philosophie, les acteurs de la mondialisation ne souhaiteraient voir ni de Maliens arrivant en Europe, ni Sénégalais suivant les grands flux de capitaux arrivant au Canada. L’enseignant à l’Université Coloumbia de New York a ajouté que, malheureusement, cela “vient

MUSIQUE — NOUVEL ALBUM

Nana Cissokho évite le piratage avec “Dioumadioulo”

Avec son album “Dioumadioulo”, produit en Suisse, l’artiste musicien Nana Cissokho pense déjouer le fléau du piratage.



■ BIGUÉ BOB

C’est une rengaine, le piratage et les dessous de tables empêchent les artistes séné-

galais de s’épanouir. Ce qui les pousse à sortir des albums loin de leur Sénégal natal. A l’instar du fils et héritier du défunt grand koriste Soundioulou Cissokho, Nana qui a

préféré sortir son dernier album *“Dioumadioulo”* (hommage à son défunt père en Mandingue) en Suisse. “Les dessous de table retardent la musique sénégalaise. Il est très difficile de sortir un album, ici (au Sénégal, NDLR). Tu dépenses des millions et les gens piratent ton œuvre et la vendent moins cher. Tu investis pour perdre”, s’est plaint le lead vocal du groupe “Nana.n.kho”, hier, lors d’une conférence de presse à Dakar.

L’artiste explique avoir fait toutes ses prises de sons à Dakar, puis est retourné en Suisse avec son album. “Je suis allé sécuriser au maximum l’album en Suisse. Aujourd’hui, nul ne peut le graver. Pour le télécharger

sur le net, il faut une carte de crédit”, a-t-il dit plutôt fier de pouvoir faire échec à la contrefaçon. Toutes ces garanties en poche, Nana Cissokho, qui affirme avoir fait toutes les grandes scènes suisses, est réconforté et rassuré.

L’album, que l’artiste musicien a décidé de sortir au Sénégal, porte neuf (9) titres dont le morceau phare *“Kandara Bamodi”*. Dans cette chanson, Nana parle de l’héritage de son défunt papa. De même, il a dédié un titre, *“Touba Mbacké”*, au défunt Khalife général des mourides Serigne Saliou Mbacké. Sur des notes de mbalax, Nana chante toute la grandeur et la simplicité de l’homme. La religion a ainsi toute sa place dans cette production avec le tube *“Abdou Ndiaye”*, un vieux roi musulman dictateur qui impose sa religion et combat toutes les pratiques animistes. *“Soxna si”*, un mélange d’afro et de notes latinos, donnent aux femmes leur place dans cet album. Pour sa promotion, le musicien envisage une série de concerts à travers Dakar pour les fêtes de fin d’année ■

MEDIATTITUDE

Similitude dans la diversité

■ PAR KARO DIAGNE-NDAW

Toute ressemblance à une quelconque émission ne serait que pure coïncidence. Comme au cinéma, cette mention est à faire figurer dans le générique de certains programmes du paysage audiovisuel sénégalais. Les émissions se suivent et se ressemblent. C’est la similitude dans la diversité. Comme pour les plagiaires, seule la signature change. Au jeu du “à quoi vous fait penser...?”, beaucoup se sont fait prendre.

Lancée à grand renfort de bandes annonces, l’émission “Big star” rappelle “A la recherche de la nouvelle star”, de la chaîne française M6. Tout y est reproduit avec fidélité : les candidats qui poussent la chansonnette devant un jury qui oscille entre complaisance et impertinence ; les sentiments des apprentis chanteurs recueillis avant et après leur passage devant le jury. Seule “innovation” : cet homme de petite taille, dont presque chaque apparition fait oublier à Big D cette fameuse tenue qu’exige la télé, et qui distribue un coussin en forme d’étoile aux candidats retenus.

Sur TFM, l’émission du samedi, en fin de matinée, présentée par DJ Boub’s et Djeynaba Seydou Ba et celle de Moïse Ambroise Gomis, “Midi première” présentent d’étranges conformités. L’incursion du comédien Kouthia apporte la touche de fraîcheur qui dépoussière ce concept déjà vieux de... 20 ans. Les nostalgiques des années 90 apprécieront.

Passons à la très culturelle 2STV où le “Grand Rendez-vous” semble s’être inspiré de “On n’est pas couché” de Laurent Ruquier sur France 2. Suivant l’actu du moment, une pléthore d’invités se succèdent sur le plateau face à des chroniqueurs parmi lesquels l’écrivaine Sokhna Benga. Ici, la recette a été payante car la mayonnaise a bien pris et l’émission se démarque pour tirer le débat vers le haut.

Sur Canal Info News, c’est “Waxtaanu Jaboot” qui offre la ressemblance des fausses jumelles avec “Wareef” de la TFM. C’est l’effeuillage des thèmes de société par deux générations opposées de femmes, avec invités sur le plateau et appels de téléspectateurs. Les deux émissions enregistrent beaucoup d’adeptes.

Sur la RTS, Kenkeliba, version sénégalaise de “Télématin” de France 2, a fini de trouver son public. Les chroniqueurs se relaient pour une foulitude de rubriques, servies entre le mini journal et la revue de presse. Depuis, la matinale dakaroise a fait des émules et chaque télé propose la sienne avec des fortunes diverses. Lorsque celle de la TFM “Yéwoulène” a disparu, voici qu’apparaît celle d’Africa 7, où le fauteuil du présentateur est occupé à tour de rôle par plusieurs journalistes de la chaîne, comme pour la RTS. Mais là s’arrête la comparaison, car à la dernière née des télé, point de chroniqueurs.

Pour ne pas l’oublier, voici Walfadjri et son émission de lutte, une autre copie de la première sur le sujet, “Bantamba”, qui compte des petits sur toutes les chaînes sénégalaises. Ce qui a fait dire à El Hadj Ndiaye, patron de la 2STV, que les “copieurs” ont même repris les couleurs des fauteuils du plateau de l’émission. Ça ne s’invente pas.

Alors, pour rester dans la diversité et s’éloigner de la similitude, afin de remporter la course à l’audimat, chers directeurs de programmes et autres producteurs d’émissions, à vos cerveaux, prêts, partez ! ■

Ça se passe à Dakar

BALAJO

Ven 23 déc : Kheus Mama (21h) — Doug e Tee (0h)

Sam 24 déc :

Khalifa (21h) — Takeifa (0h)

LE VERTIGO

Ven 23 et Sam 24 déc :

Discothèque internationale

NIRVANA NIGHT CLUB

Ven 23 déc :

Jet Set Fashion Sam 24 déc :

Discothèque internationale

MADISON

Ven 23 déc : Pape Diouf

& la Génération consciente

Sam 24 déc :

Assane Ndiaye & le Guéweul Gui

LE MUST

Ven 23 déc : Nana Cissokho

Sam 24 déc : Spécial soirée discothèque

PATIO

Ven 23 et Sam 24 déc :

Discothèque internationale

DUPLEX

Ven 23 et Sam 24 déc :

Discothèque internationale

CABANA CLUB

Sam 24 déc :

Discothèque internationale

Envoyez vos programmes à casepasseadakar@gmail.com

REJETÉE PAR SON AMANT, ELLE AVAIT ÉTRANGLÉ SON BÉBÉ

En voulant cacher sa grossesse à son père, Chérif Danfa a fini par commettre un infanticide. Elle a été condamnée hier, par la Cour d'assises de Dakar, à cinq ans de travaux forcés.

La domestique Chérif Danfa condamnée à 5 ans de travaux forcés



DESSIN : S. BENGELOUN

FATOU SY

Incarcérée depuis le 28 avril 2009, Chérif Danfa âgée de 24 ans, devra rester en prison jusqu'en 2014. Un séjour carcéral qu'elle aurait pu éviter si elle

n'était pas entre l'enclume de son père qui voyait d'un mauvais œil sa troisième grossesse et le marteau de son amant qui n'avait pas voulu cette fois-ci assumer sa responsabilité paternelle. Mère de deux enfants naturels (un garçon et une fille âgés de cinq et sept ans), la mère célibataire a été engrossée pour une troisième fois par le père de ses enfants. Pour éviter les foudres de son père, au 4^e mois de sa grossesse, elle a quitté son village de Bona en Casamance pour venir s'installer à Dakar et travailler comme domestique. Lorsqu'elle est arrivée à terme, le 18 avril 2009, elle a accouché au domicile de sa patronne. Comme l'enfant était indésirable, la domestique, ayant accouché seule, a étranglé son nouveau-né. Evacuée à la maternité de Nabil Choucair, elle sera dénoncée par le médecin-chef qui a constaté que le nouveau-né portait des blessures au cou et à la tempe gauche.

Cependant à la barre de la Cour d'assises, l'accusée a laissé entendre que son enfant est mort des suites de blessures qu'elle lui a involontairement occasionnées. "Au moment de l'expulsion, je l'ai blessé au cou", s'est défendue Chérif Danfa. Sur sa lancée, elle a ajouté qu'elle n'était pas venue à Dakar pour commettre ce crime car ses parents étaient au courant de son état.

Dubitatif par rapport à l'intention de l'accusée, l'avocat général a requis 10 ans de travaux forcés au cas où la Cour serait convaincue que Chérif Danfa a volontairement tué son bébé. Et cinq ans de travaux forcés dans le cas contraire. Faisant foi aux déclarations de sa cliente, Me Yaré Fall a plaidé l'acquiescement non sans dénoncer l'irresponsabilité de l'amant de sa cliente. Après délibéré, la Cour a condamné Chérif Danfa à cinq ans de travaux forcés pour infanticide ■

INCARCÉRÉS DEPUIS 2007 POUR VOL DE CABLES

Trois employés de Sénecop écopent finalement de deux ans ferme

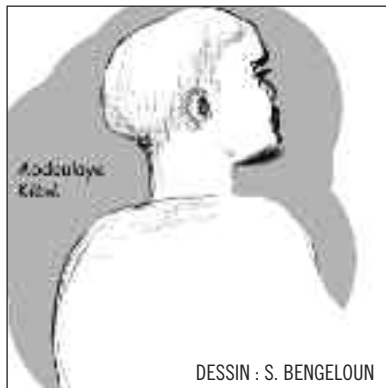
En détention provisoire depuis le 12 septembre 2007, Philippe Latyr Diop et Souley Ciss ont recouvré la liberté, hier. Non pas parce qu'ils sont innocents, mais parce qu'ils ont déjà purgé les deux ans pour lesquels ils ont été condamnés.

Pourtant à la barre, ces agents de sécurité à la Sénecop au moment de leur arrestation ont clamé leur innocence non sans se décharger sur leur co-accusé Abdoulaye Kébé. Philippe Latyr Diop a indiqué que dans la nuit du 26 au 27 août 2007, il a vu l'ex-chef prendre des objets au secteur "pièces lourdes". "J'ignore de quoi il s'agissait, j'ai juste entendu du bruit", s'est défendu celui-ci qui était employé comme chauffeur. Cependant, au cours de l'enquête, il avait précisé avoir déchargé des câbles gros calibre au domicile de Kébé moyennant une commission de 20.000 francs Cfa. Mieux, ou pis, Philippe Latyr a indiqué avoir rendu le même service le 14 août en contrepartie d'un montant de 10.000 francs Cfa. Quant à Souley Ciss qui a précisé avoir reçu une somme de 25.000 francs, il a soutenu avoir vu Kébé charger des câbles. Tout comme Philippe, il a réfuté avoir reçu une commission de la part du chef d'équipe. Contestant les accusations de ses co-accusés, Abdoulaye Kébé a nié le vol. "Comment pouvais-je voler les câbles alors qu'il y avait des

contrôles inopinés ?", s'est interrogé Abdoulaye Kébé qui a affirmé qu'il était en congé durant la période incriminée.

Mais ce qui a le plus intrigué la Cour, c'est le fait que dans la nuit des faits, cet accusé ait changé le planning de garde en mutant Souley Ciss à la place de Almamy Magara alors que ce n'était pas dans ses prérogatives. Autre fait troublant, c'est la démission de Abdoulaye Camara au lendemain du dernier vol. Pis, il est resté introuvable et n'a été arrêté qu'après un mandat d'arrêt en date du 4 mars 2010. D'ailleurs, son avocat a jugé cette détention arbitraire et a soulevé une exception de nullité. Une exception rejetée par l'avocat général qui reste convaincu de la culpabilité de l'ex-chef d'équipe. Mais également de ses complices que sont Philippe Latyr Diop et Souley Ciss. Aussi, a-t-il demandé que la complicité soit requalifiée et que tous les accusés soient déclarés coupables d'association de malfaiteurs et de vol en réunion commis la nuit avec usage de véhicule et à l'occasion du service.

Pour les avocats de Philippe et Souley, ce réquisitoire ne se justifie pas dans la mesure où leurs clients n'ont fait qu'obéir aux ordres de leur co-accusé, qui était leur supérieur hiérarchique. "Si vous le condamnez à 10 ans, il ne verra son fils que lorsqu'il aura 11 ans", a lancé l'avocat de Latyr qui a estimé que son



DESSIN : S. BENGELOUN

client est victime de sa naïveté. "Ayez une certaine dose d'humanité. Si vous ne pouvez pas l'acquiescer, tendez-lui la perche", a conclu Me Boubacar Dramé. Et son confrère Me Pape Diouf de renchérir à l'endroit de son client : "Il n'y a pas d'entente préalable. Souley Ciss a été muté et il s'est exécuté". Embouchant la même trompette, Me Biram Sassoum Sy a contesté la valeur de l'objet volé, arguant qu'il s'agit de chutes de câbles. Lui et son confrère Me Ibrahima Mbengue, ont écarté les circonstances aggravantes de nuit et d'usage de véhicule. "Ils travaillent la nuit et le véhicule, c'est un véhicule de service", ont-ils argué avant de récuser les constitutions de partie civile de la Sococim et de l'agence de sécurité Senecop.

La Cour a suivi la défense en déclarant les accusés coupables de vol en réunion à l'occasion du service. Acquittés d'association de malfaiteurs, les accusés ont écopé de deux ans ferme. La Cour qui a réservé les intérêts civils, a décerné mandat d'arrêt contre Boubou Mbengue jugé par contumace ■

F. SY

PROFIL D'ACCUSÉ

CHÉRIF DANFA

"Une victime de la société de castes..."

Chérif Danfa, née il y a 22 ans à Ziguinchor, a été reconnue coupable d'infanticide. Son procès s'est déroulé hier matin, au Palais de justice, dans le cadre de l'avant-dernière journée des Assises 2011. Elle aurait étranglé son propre enfant au moment de l'accouchement, lui causant des blessures dont il a succombé quelques heures plus tard, à l'hôpital Nabil Choucair, sis à la Patte d'Oie. Il est difficile d'imaginer l'accusée, cette jeune fille de petit gabarit, rondouillette, en train de commettre un quelconque acte de violence et encore moins de meurtre de son bébé. Sur le visage lisse de celle qui s'est présentée devant les juges, hier matin, il n'y avait pas la moindre trace de malice. Mieux, même quand les faits l'accablaient, une étincelle d'innocence brillait encore à l'intérieur de ses grands yeux. Les réponses hésitantes qu'elle a données aux juges abondent d'autant plus dans ce sens puisque Chérif Danfa, tout droit débarquée de son village, ne sait visiblement pas mentir. Comment en est-elle alors arrivée à tuer son propre enfant ? La réponse à cette funeste question tient en un mot : "castes". Sa famille appartient à la caste des bijoutiers depuis des générations alors que celle de son amant (dont elle a déjà deux enfants illégitimes) est de souche noble. Le mariage est donc impossible entre les deux tourtereaux à cause de la famille de son petit copain, qui refuse catégoriquement d'accepter Chérif en son sein. De leur côté, les Danfa n'en peuvent plus de supporter la charge, déjà lourde, du fruit de ses amours coupables. Chérif fuit donc à Dakar où, un matin très tôt, elle commettra l'irréparable. Est-ce le sort ? La précarité ? Chérif Danfa aura tout le temps d'y penser pendant les 5 ans de détention que lui a valu, hier matin, son acte désespéré ■

SOPHIANE BENGELOUN

AMBIANCE

"Ping-pong rhétorique"

Ce n'est pas dans les faits que la journée d'hier, 9^e de ces assises, a été remarquable. Avec un procès pour infanticide tôt dans la matinée et un autre pour vol en réunion, il n'y avait rien d'inédit au menu. Ce qui, disons, a "fait la différence", ce sont les joutes verbales auxquelles se sont prêtés les membres du corps judiciaire, sûrement fatigués à ce stade des assises. Que ce soit le Président des assises qui reprend en personne l'interprète ou l'Avocat général et la défense qui se disputent avec acharnement le dernier mot, tout le monde y a eu droit. On ne s'est pas ennuyés une minute. Le procès pour infanticide se déroulant sans encombres, c'est à l'entame de la seconde audience que les bourdes ont commencé à s'accumuler... Et ce n'est autre que l'interprète qui a ouvert le bal avec une traduction tout à fait personnelle et quelque peu étonnante des propos du Président des assises. Traduisant "devant la Cour pour être jugé" par "Ci kanamu Cour bi pour nu la ci toroxal" ("Devant la Cour pour qu'on vous y savonne", ndlr), il a sèchement été repris par le juge. Il semblerait, en outre, que ce dernier soit quelque peu rancunier puisqu'il a, plus tard, insisté pour que les gendarmes confisquent le téléphone du pauvre traducteur quand celui-ci a sonné en fin d'audience. En voilà un qui a la dent dure... Le deuxième round, si on peut l'appeler ainsi, a opposé l'avocat général à Me Ibrahima Fall, venu hier défendre l'un des trois accusés présents. Le premier aurait qualifié une demande adressée par la défense aux juges de paroles de "vendeur de mauvais fromage". Une pique qui aurait atteint le second qui, riant jaune, a ironiquement loué "la perspicacité" de son collègue, qu'il a dit "très bien connaître". Comme quoi les magistrats ne font pas que rendre la justice à la Cour, ils y règlent aussi leurs comptes.... Une affaire à suivre ■

S.BENGELOUN

MOT DU JOUR

"Tombée dans les pommes !"

Cela n'a, en vérité, rien à voir avec les procès d'hier. Mais cette 9^e journée au Palais de justice a été pour certains assez renversante. Celle qui a créé la sensation n'est autre qu'une jeune anonyme qui, voyant son audience renvoyée à une date ultérieure non communiquée à la rédaction d'"EnQuête", s'est littéralement étalée par terre de soulagement. Elle est restée inanimée quelques secondes, avant que ses proches ne la relèvent. Pleurant à chaudes larmes et remerciant Dieu, la demoiselle a été mi conduite, mi portée hors de l'atrium pour permettre la poursuite des autres procès. Ouf ! ■

S.BENGELOUN

INCIDENT À LA MAIRIE DE MERMOZ-SACRÉ-COEUR

Après avoir reçu la visite d'une "soixantaine" de nervis à sa mairie, Barthélémy Dias a ouvert hier le feu sur les assaillants. Selon certaines sources, trois des nervis qui ont pris d'assaut la mairie et tenté d'y pénétrer ont été atteints par des balles. L'un d'eux, Ndiaga Diouf succombera à une blessure par balle. Mermoz a reçu une convocation du commissaire de Point E.

Le film d'une scène aux allures de Far West

■ GASTON COLY ET ABASS SY (stagiaire)

On se serait cru dans un film du Far West, hier matin, à la mairie de la commune d'arrondissement de Mermoz-Sacré-Coeur. En effet, des nervis convoqués par cinq pick-up ont pris position aux abords de la mairie dans une manœuvre évidente d'intimidation. "C'est aux alentours de 10h que 3 pick-up se sont garés à côté de la mairie et sont restés une heure sans rien faire, comme s'ils attendaient un feu vert ou du renfort. Ils étaient armés et ressemblaient à des lutteurs vu leur taille et leur poids", renseigne Madame Kalemé, comptable à la mairie de Baobab. Deux autres Pick-up, dont un garé à l'entrée du quartier vont arriver, pour renforcer le dispositif des assaillants.

Le commissariat de Dieuppeul avisé avant midi

C'est un des adjoints au maire de la commune d'arrondissement dirigée par Barthélémy Dias qui a rendu compte de la situation, par canal téléphonique, au commissariat de police de Dieuppeul. Les policiers qui se sont ensuite transportés sur les lieux constatent d'eux-mêmes la présence d'au moins cinq pick-up de couleur blanche, dépourvus de plaque minéralogique. Les nervis étaient au

nombre de cent environ, selon des sources policières présentes sur le théâtre des opérations. Ils ont été invités à quitter les lieux, sans suite. Nos sources de relever que quelqu'un répondant au sobriquet de "Ins", diminutif d'inspecteur, a été joint au téléphone, lorsque ordre a été intimé aux nervis de quitter les lieux.

Trois douilles laissées sur place

Malgré la présence policière, les affrontements vont finalement avoir lieu entre les deux parties, à coups de jets de pierre dans un premier temps, suivi de coups de feu nourris par la suite. La Police relève que les armes de poings étaient bien visibles dans les deux camps. Selon toujours des sources proches du commissariat de Dieuppeul, c'est l'arrivée de renforts qui va occasionner une dispersion rapide des nervis qui vont repartir à bord de leur pick-up. Deux douilles de calibre 38 et une troisième de calibre 9 mm ont été ramassées sur le théâtre des opérations après le départ des assaillants. Sur place, les policiers constatent la présence d'un blessé atteint par balle qui va ensuite succomber...

Réagissant sur les ondes de la Rfm vers les coups de 23h, Barthélemy Dias a nié avoir fui. "Je n'ai pas fui", n'a-t-il cessé de répéter avant d'expliquer que les faits se sont déroulés le matin à 11h et

qu'il est sorti de chez lui à 17h. Le jeune Dias a reconnu avoir atteint trois des nervis blessant gravement l'un deux. "Avant que la DIC ne vienne me chercher, je confirme que j'ai effectivement tiré sur trois personnes. C'était de la légitime défense. Après plusieurs sommations, on a échangé des coups de feu et des jets de pierres", dira Dias fils, pour tuer la rumeur sur son altercation avec des nervis "déterminés" venus attaquer sa mairie. C'est dans l'après-midi que la nouvelle de la mort de l'un des assaillants est tombée.

La victime Ndiaga Diouf, âgée de 35 ans, a succombé, de sources policières et hospitalières, à une blessure par balle reçue au dos, alors qu'il était admis au service neurochirurgie de l'hôpital Fann. La balle a pénétré dans sa cage thoracique causant sa mort. L'autopsie devrait déterminer le calibre de l'arme qui a tiré. Réagissant sur les ondes de la Rfm vers les coups de 23h, Barthélemy Dias a nié avoir fui. "Je n'ai pas fui", n'a-t-il cessé de répéter avant d'expliquer que les faits se sont déroulés le matin à 11h et qu'il est sorti de chez lui à 17h. Néanmoins, Dias dit n'avoir aucune responsabilité à assumer dans la mort d'homme. "Je ne vais pas quand même jouer la guitare à des gens qui sont venus me faire la fête", justifie-t-il ainsi sa riposte qu'il considère comme de la légitime défense.

À propos de la convocation du commissaire Arona Sy de la police centrale, Bathélemy Dias reconnaît avoir été appelé par l'autorité policière mais qu'il lui a fait savoir qu'il ne pouvait pas répondre à la convocation parce qu'il a un rendez-vous important aujourd'hui, c'est-à-

Barthélémy Dias : "C'est de la légitime défense..."

dire le congrès du peuple du M23.

La police aux abonnés absents

Il faut signaler qu'avant que les échauffourées ne commencent, le commissaire de Dieuppeul, accompagné d'un agent, a tenté d'apaiser les cœurs en vain, en attendant ses hommes qui ne sont arrivés que "2 heures plus tard". "Si Barthélémy n'était pas sorti de la mairie et n'avait pas résisté à ses assaillants, ils l'auraient tué sans hésitation, ils avaient l'air déterminé", confie Laye un témoin oculaire. Parlant des nervis touchés par balles, le jeune maire a

affirmé qu'ils "ne sont pas les premiers et ne seront pas les derniers à mourir dans ce conflit parce qu'Abdoulaye Wade (quittera le pouvoir), que ça lui plaise ou pas". Avant de lancer deux messages au ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Me Ousmane Ngom : "qu'il fasse son boulot et mette de l'ordre, sinon Wade ne sortira pas de chez lui... il n'y aura pas de congrès demain", faisant ainsi allusion au congrès du PDS du 23 décembre. Barthélémy Dias prévient que "le gros du bataillon de la jeunesse engagée" est en route pour Dakar. Il (Ousmane Ngom) mettra de l'ordre dans cette ville, il sécurisera cette ville ou on le fera à sa place". Ces termes du maire de Mermoz semblent révéler qu'un "conflit" d'une portée sérieuse risque de naître, s'il n'y a pas d'entente entre le parti au pouvoir et les jeunes opposants du Parti socialiste qui sont déterminés plus que jamais à faire quitter Abdoulaye Wade le pouvoir. "Comme il dit œil pour œil et dent pour dent, moi je dis bienvenue au Far West", conclut le jeune maire ■

Questions autour d'une attaque

L'attaque de la mairie de Baobab est un précédent gravissime qui sape les fondements de l'État de droit qu'est jusqu'ici le Sénégal. La forfaiture interpelle l'ensemble de la société sénégalaise et induit un certain nombre de questions. D'abord, le timing de l'attaque. Pourquoi à la veille d'échéances aussi cruciales que sont le congrès d'investiture du président Abdoulaye Wade et le congrès du peuple du M23, commanditer une telle attaque et vouloir mettre le feu et installer une psychose au sein d'une population déjà meurtrie par le coût exorbitant de la vie ? Pourquoi également s'attaquer à la mairie de Barthélémy Dias ? Était-ce une volonté de lui faire commettre un faux-pas de nature à le conduire au frigo, à l'instar d'un Malick Noël Seck, son pote ? Ou, était-ce une volonté réelle de s'en prendre physiquement à lui ? En témoigne la soixantaine de nervis déployés autour de la mairie.

En attendant que l'enquête et surtout que le rapport balistique détermine l'arme qui a tué Ndiaga Diouf, il convient de souligner que la police a le devoir de pourchasser les commanditaires de cette provocation dont il faut relever le caractère puéril. Il faut que la lumière soit faite ■

CHAUDE JOURNÉE D'HIER À LA MAIRIE SACRÉ-COEUR-MERMOZ

Le fils d'Abdoulaye Faye indexé

■ ASSANE MBAYE

L'attaque perpétrée hier par des nervis, à la mairie de Sacré-Coeur-Mermoz dirigée par Barthélemy Dias aurait été commanditée par le fils de l'administrateur général du Parti démocratique sénégalais (Pds) Abdoulaye Faye, du nom de Mamadou Faye et deux membres de l'Ujtl de Thiès et de Dakar dénommés Aliou Sow et Moussa Diop. C'est en tout cas, ce qu'ont soutenu, des proches du leader des Jeunesses socialistes qui déclarent détenir une preuve audiovisuelle dans laquelle on aperçoit le fils d'Abdoulaye Faye appréhendé sur les lieux des altercations avant d'être vite libéré par les forces de l'ordre. Cette même thèse est soutenue par l'imam de la Mosquée de Point E, Khalifa Ababacar Ndiaye. Il a voulu mettre à la disposition de EnQuête une photo sur laquelle on aperçoit Mamadou Faye, habillé d'un bou-bou marron, entre les mains d'un policier sur les lieux des échauffourées. Mais Mamadou Faye a nié les accusations à son encontre avançant qu'il allait prendre son repas non loin de là.

15 000 francs à chaque nervi

D'autre part, des sources concordantes nous ont confié que les trois commanditaires de l'attaque auraient payé 15.000 francs CFA à chacun des nervis dépêchés à la mairie de Sacré-Coeur-Mermoz pour saccager les locaux et menacer de mort son locataire. Comme ils l'ont auparavant fait avec le Pr Abdoulaye Bathily de la Ligue démocratique (Ld), dans la matinée d'hier. En attendant d'y voir plus clair, force est de constater que l'altercation entre le jeune maire socialiste et les nervis en mission commandée va atterrir sur la table du juge. Dans la mesure où, la police a effectué une perquisition chez Jean Paul Dias, le père du jeune maire.

Jean-Paul Dias refuse la perquisition, Tanor Dieng tempère

À propos de cette perquisition, nos sources indiquent que le commissaire Arona Sy de la Police centrale s'est pointé au domicile du leader du BCG sans mandat de perquisition, accompagné d'une cinquantaine d'hommes convoqués par 7 pick-up. Devant cette faute de procédure, le père de Barthélemy Dias s'est opposé à toute perquisition. Ce qui a d'ailleurs engendré une altercation entre les deux hommes. Il a fallu l'intervention du Secrétaire général du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng pour calmer le leader du Bcg et laisser les hommes du commissaire Arona Sy faire leur travail. Cependant, il est à noter que durant tout le temps que les forces de l'ordre ont passé chez les Dias, Barthélemy, lui, est demeuré introuvable ■

REACTIONS

JEAN-PAUL DIAS

"C'est de la légitime défense"

Jean-Paul Dias est plus que jamais décidé à défendre son fils jusqu'au bout. Le leader du Bloc des centristes Gainé (BCG) reste convaincu que Barthélemy Dias était en situation de "légitime défense" hier devant sa mairie. Selon Dias père, la mairie, tout comme le palais présidentiel, constituent des édifices étatiques auxquels nul ne saurait s'attaquer. Il ajoute que la police doit aller chercher les assaillants plutôt que de se mettre aux trousses de son fils qui, dans cette affaire, n'est qu'une "victime".

Amnesty, LSDH et RADDHO

Ça "semble bien réfléchi"

Amnesty international/ Sénégal, la Ligue sénégalaise des droits de l'homme (LSDH) et la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) ont condamné "énergiquement les actes de violence perpétrés par des milices au domicile de Abdoulaye Bathily, un des leaders de l'opposition sénégalaise et à la mairie de Mermoz dirigée par le socialiste Barthélemy Dias". "De tels actes sont intolérables dans un Etat de droit et semblent procéder d'un plan mûrement réfléchi tendant à installer le Sénégal dans le chaos", ont soutenu ces associations dans un communiqué reçu hier. Elles "regrettent profondément" la mort du jeune Ndiaga Diouf et exigent une "enquête indépendante et impartiale" pour situer les responsabilités. ■

CANDIDATURE EN 2012

Me Wade a accusé le M23 d'avoir trompé ses "amis américains" sur le cas de sa candidature. Il l'a maintenu, hier, lors du bureau politique du PDS, et dit s'attendre à des lettres de ses "amis" d'Outre-atlantique pour l'encourager dans son choix.

Wade persiste, raille le M23 et espère des lettres "d'amis américains"



PAR DAOUDA GBAYA

Abdoulaye Wade maintient sa candidature à la présidentielle de 2012 contre vents et marées. Il l'a réaffirmé, hier, lors de la réunion du bureau politique du Parti démocratique sénégalais (PDS), tenue au Méridien Président. "Nous irons au combat avec un esprit démocratique. Cette revue des troupes par le général que je suis montre que notre armée est prête pour l'offensive", a lancé Me

Wade à ses militants.

Requiqué par un public naturellement acquis à sa cause, le patron des libéraux s'en est vertement pris à son "opposition déboussolée" et qui a choisi de "porter le combat en dehors de l'arène". Allusion à la campagne internationale menée par le mouvement issu du 23 juin (M23) contre la candidature à un troisième mandat du président sortant. "Les élections se passent au Sénégal et non à Washington ou en France", a dit

Wade, qui fait face à des pressions notamment américaines pour l'amener à renoncer à sa candidature. "Nos adversaires nous ont accusés de vouloir faire une dévolution monarchique, mais ils n'en parlent plus. Ils ont parlé ensuite de droit en disant que ma candidature est inconstitutionnelle. Aujourd'hui, ils ne parlent plus d'article 27, mais me demande gentiment de ne pas me présenter parce que si je me présente, le Sénégal sera à feu et à sang", a observé le président.

"Nous avons aussi de nombreux amis américains"

Visiblement affecté par cette "campagne de dénigrement", Me Wade pense que ses "amis américains ont été trompés" par des "affabulations" de la délégation du M23 qui s'était rendue récemment auprès des autorités de l'administration Obama. "Ils (Alioune Tine et ses camarades) ne leur ont pas dit la réalité sur le Sénégal, mais ils leur ont seulement fait signer leurs documents", a affirmé le chef de l'Etat sénégalais. Avant d'annoncer : "Nous avons aussi de nombreux amis américains, et ils vont prochainement m'écrire des lettres pour me féliciter d'être choisi par mon parti".

Pour démontrer sa détermination à briguer un troisième mandat, Me Wade s'est même permis de titiller l'opposition en ces termes : "Bëgë bërë, bagn bërë (Quoi qu'il en soit, l'opposition devra croiser le fer avec lui à l'élection, en wolof). (...) L'heure de la vérité est arrivée ; et elle va fouler du pied le mensonge". Échaudé par la débâcle de son parti lors des locales de 2009, le secrétaire général national du PDS a toutefois appelé les responsables de son parti à l'unité et à taire leurs querelles s'ils veulent sortir vainqueur des joutes électorales prochaines. "Je ne veux pas voir des responsables battre campagne séparément, leur a-t-il enjoint. Il ne faut pas donner la moindre occasion à nos adversaires pour exploiter nos failles." ■

DEUX CONGRES OPPOSÉS CE MATIN Dakar sur les dents



Le dispositif sécuritaire mis en branle ce matin est celui des grands jours. Cent agents du Groupement mobile d'intervention de la police (GMI) ont été déployés rien que pour sécuriser le "Congrès du peuple" initié par le M 23.

L'alerte sera au maximum ce matin. Rien que pour le congrès du M23, cent agents du Groupement mobile d'intervention de la police (GMI) seront déployés à la place de l'Obélisque, lit-on dans la lettre d'autorisation adressée au commissaire central de Dakar par les responsables du mouvement. Une lettre dont EnQuête détient copie. Le M23, qui parle d'un "congrès du peuple", appelle à une manifestation pacifique, à travers son leader Alioune Tine.

Et pour le congrès d'investiture du président Abdoulaye Wade sur la Voie de dégagement nord (VDN) de Dakar, on a mis les bouchés doubles. Selon des sources policières, le congrès d'investiture enregistrera un dispositif sécuritaire beaucoup plus impressionnant. Aucun chiffre n'a cependant été avancé pour des raisons "stratégiques", dit-on, du côté du ministère de l'Intérieur. Mais déjà, Mame Matar Guèye de la coalition FAL a annoncé la couleur en soutenant que la sécurité sera de rigueur pour éviter tout excès de part et d'autre.

Ces deux manifestations surviennent au lendemain de la mort d'un nervi tué par balle lors d'échauffourées aux alentours de la mairie de Sacré-Cœur-Mermoz dirigée par le socialiste Barthélémy Diaz. Des voix se sont élevées pour appeler au calme. Le commandant des armées à la retraite, El Hadji Kantara Coulibaly, a invité les forces de défense et de sécurité à prendre des mesures "énergiques" pour interdire aux deux parties d'utiliser des milices ■

AMADOU NDIAYE

MOUVEMENT DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DE BENNO

"Sensibiliser les étudiants sur la nécessité d'élire Niasse en 2012"

ASSANE MBAYE

Porter la bonne information dans le milieu étudiant sur la nécessité de bouter le régime de Wade dehors et d'élire Moustapha Niasse, le candidat de Benno siggil Senegaal, au soir du 26 février, pour redresser la situation du pays. C'est le rôle que se sont assignés des étudiants de l'université Cheikh Anta Diop qui ont procédé hier au sein du campus universitaire au lancement du Mouvement des

élèves et étudiants de Benno (Meeb), marquant ainsi le démarrage de leurs activités.

Selon Mouhamadou Abib Kébé, chargé de communication de ce mouvement, le ton est donné pour une large campagne de sensibilisation et d'information sur les atouts et sur le pourquoi on doit faire confiance au candidat Moustapha Niasse pour lui confier les rênes du pays. Pour ce faire, M. Kébé et ses camarades étudiants ont décidé ainsi de descendre non seulement à la base, mais d'investir également les coins et les

recoins les plus reculés du pays pour sensibiliser les populations sur la situation actuelle du pays. À en croire ces étudiants qui s'inquiètent de l'avenir du pays, le bilan d'Abdoulaye Wade est "morbide, accablant et calamiteux". Il s'y ajoute selon eux, la déception totale qui habite aujourd'hui les Sénégalais. Devant une telle situation, ont-ils souligné, agir devient un impératif moral en tant que jeunes. De fait, les étudiants ont estimé qu'il faut une analyse objective des leaders de la scène politique pour trouver une alternative crédible à Wade qui, aujourd'hui, a échoué sur toute la ligne. Sur ce, ils ont estimé que la seule voix de salut pour sortir le pays du gouffre, c'est de choisir non pas un messie, mais une équipe soudée, compétente, juste et patriote, animée pour la défense et la sauvegarde des intérêts des populations. D'ailleurs, ont-ils déclaré, c'est en cela que Bss inspire confiance et espoir pour assurer la transition démocratique, rétablir nos institu-



tions, relancer l'économie nationale et créer l'emploi pour les jeunes.

D'autre part, les étudiants de Benno ont condamné que des prétendants à la magistrature suprême s'entre-accusent sur un détournement de milliards destinés aux contribuables au moment où un autre s'est publiquement affiché pour encourager l'injustice avec Gbagbo en Côte d'Ivoire ■

MOTS FLÉCHÉS • N°162 (FORCE 2)

CHAPEAU MEXICAIN	POIL AUX YEUX	TOUT PETIT	ADRASIF	RABÂCHAGE	MIS EN MOUVEMENT
VEHICULE TRES RAPIDE	ATTACHE	ETE DESA-GRÉABLE	MOT D'AFFAME	A LA MODE	
			PRESSIION ARTERIELLE		
MEPRISE					
BASE DE SAVOIR		EMPESTER		PROBLÈME	
		BON COPAIN		FILLES DE GLASGOW	
CLUB MAORILENE			NON À MOSCOU		SOUFFLE
PARTICULE POUR NOBLES			MELANGE DE METAUX		
	CHANGEAS DE VOIX			MOYEN DE TRANSPORT	
	DÉPENDANT			PRIVÉS DE VOIX	
FLET LUMINEUX			DESTITUE		
FER DE CHAÎNE			IL HABILLE LA JAMBE		
		VÊTEMENTS DE TRAVAIL			
		RENDRE PLUS RAPIDE			
BROYA	LIENS				RI OUL NI NON
	BRUIT DE VAGUE			CACHÉ	
				CONÇU	
PRIX À GAGNER			ESTOMAC D'OISEAU		
ÉCLAT DE RIRE			ELEMENT DE SCÈNE		
	PARADIS			APPRISE	
	BOIS NOIR			METS DE VEAU	
GÉMEUR			CHARGE DE NAVIRE		ASPIRE
SPORT D'HIVER			AVANT AUJOURD'HUI		
		SIÈGES			
		SANS ÉCLAT			
SPECTATEURS				ON LE DIT À L'AMI	
TOUR DE MOSQUÉE				SUIS PROPRIÉTAIRE	
				ARME D'INDIEN	
MANCHE AU TENNIS			RATTACHÉE		

SUDOKU N°158

Citations

“C'est nous qui définissons notre passé. On peut s'acharner à vouloir s'en écarter ou à effacer les mauvais souvenirs, mais on ne peut échapper à son passé qu'en tentant de l'améliorer.”

Wendell Berry, Ecrivain, essayiste, paysan, romancier, poète, professeur et critique américain

	3	8	6	7		2		
7		1		9		8		6
					5		3	
4		9		1	6			2
1		3					4	5
				5	2		1	
9		5	1		4		7	8
8	1	2				4		9
	7		9	6		5		

Humour

Un Écossais sur son lit de mort :

- Est-ce que ma femme est près de moi?

- Oui mon mari, je suis là

- Est-ce que mes enfants sont près de moi?

- Oui papa, nous sommes là

- Est-ce que les petits enfants sont près de moi?

- Oui grand papa, nous sommes là nous aussi

- Alors pourquoi la lumière de la cuisine est encore allumée?!

MOTS MELÉS • N°160

Sport sur Glace

ALTERER	ETEINTE	NERVEUX
AVANTAGE	FERVENT	RACONTE
BASKET	FLAIRER	RIDEE
CAISSON	FROIDURE	SCOLAIRE
CALMANTE	HERITER	SONGEANT
CROQUER	LAMBADA	TALONNER
DOUILLET	MAGASIN	TENUE
ENJAMBE	MINIBUS	TRUQUEE

M	E	R	I	A	L	O	C	S	B	A	S	K	E	T
A	C	R	O	Q	U	E	R	A	T	E	N	U	E	G
G	F	R	O	I	D	U	R	E	L	E	U	L	A	E
A	L	T	E	R	E	R	R	E	R	M	L	V	N	F
S	E	E	U	Q	U	R	T	V	N	I	A	J	L	E
I	T	H	E	R	I	T	E	R	U	N	A	N	N	R
N	M	I	N	I	B	U	S	O	T	M	O	L	T	V
R	I	D	E	E	X	A	D	A	B	M	A	L	F	E
C	A	I	S	S	O	N	G	E	A	N	T	G	A	N
R	A	C	O	N	T	E	E	T	E	I	N	T	E	T

Numéros Utiles

- SECURITE**
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
- TELEPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**
Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs
- NUMERO ORANGE**
(appel gratuit)
81 800.10.12
- SENELEC**
Service Dépannage : 33 867.31.00
- TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.79.09
Pilotage : 33 849.79.07
- URGENCES :**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDICIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HOPITAUX**
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68
33 825.08.19

Horoscope

AUTOGRAPHE SUR UNE PHOTO	↓	ARME OS ROBOT: DES BOIS	↓	ARTICLE FEMININ	↓	BAISER	↓	CINÉ REPOSÉ	↓	PRENDRE UN CRÉDIT (S)	↓
PRES DU SOL		COURROIE DU MORC		MOT D'ACCUSE	↓	ACIER EN FEUILLE	↓	APRES CO	↓		
↓		↓		↓		↓		↓			↓
DÉSAPPOINTE	→					IL PEUT ÊTRE PACIFIQUE OU INDIGNE	→				
MATIERE TEXTILE						CONTINENT DE LA CHINE	↓				
↓						↓					
			GRAND VEST BULE	→					D'UNE COMFORT	→	
			GROUPE POLITIQUE	↓					JEUNE AU LONG COU	↓	
PED DE SIGNÉ	→				CEREALE	→					
POSSIBIL POUR TOI					HOMMES CHETIFS	↓					
↓					↓						
		ETE EFFRACE	→		↓		HEUS RUSSIE	→			
		TROUPE AU PAS	↓				FAMEUX CORVILLER	↓			
REDONNER UN SOL	→						↓				
EN-CHASSE										IL AIME LA BONNE CHERE	
↓										↓	
						TEMPETE ESTIVALE	→				
						DURE...ON	↓				
SANTE		MAIGRI	→					PLAN BRETON	→		
		TREMBLE MENTS DE LA VOIX	↓					COURSE D'OBSTACLES	↓		
↓								↓			
			FEMMES MECHANTES	→							ALLURE
			EST COUCHE	↓							↓
DELICE	→						ÉCONOM	→			
VERU AU MONDE							COURON NEUVENT	↓			
↓											
		PRONOM POUR LUI	→			FAIT RISETTE	→				
		AVANTAGE	↓			FLEUNE DE FRANCE	↓				
PiÈCE DE LITERIE	→					↓				MATIERE À SLICE	→
DE BONNE HEURE										ON L'A À L'ŒIL	↓
↓											
			SOMME D'ALARME	→							DEMONSTR T.F.PURIE
			POUVOIR GÉNÉRA	↓							↓
TEMPS LIBRE	→							PIERRE	→		
STRATAGÈME								AVANT LE SAUT	↓		
↓								↓			
					ON LE SUT POUR MAIGRI	→					
ENCEINTE SPORTIVE	→							TENTABLE COUP	→		

Vos relations intimes avec les autres vont pouvoir s'améliorer pour vous conduire à une plus grande compréhension. Vous serez plus disponible, plus sensible et votre charme pourra agir à sa guise. Vous en éprouverez une bouffée de joie justifiée.

Vous pensez avoir le pouvoir de transformer les sentiments des autres, en particulier avec vos proches ou avec votre famille. Votre générosité et votre bon cœur vous permettront de rendre les autres plus heureux. Vous en sentirez une profonde émotion.

Vous chercherez à montrer l'exemple dans une affaire que vous pensez extrêmement rentable. On ne vous suivra pas tout de suite mais votre réussite rapide ouvrira la porte à de nombreuses personnes intéressées par votre projet audacieux.

Profitez que vous aurez le moral pour comparer. Regardez ceux qui ne cessent de faire une montagne de n'importe quoi. Ils passent leur temps à se plaindre de choses qui s'avèrent en fin de compte de peu d'importance. Ne faites surtout pas comme eux.

Le doute risque de s'installer entre vous et une personne qui vous est chère. Votre anxiété vous fait perdre patience mais vous aurez la chance d'avoir pour vous la gentillesse de ceux qui vous entourent. Ne vous déchargez pas de votre mauvaise humeur sur les autres.

Vous avez traversé une longue période très difficile. Maintenant vous pourrez enfin recevoir les fruits de vos efforts. Mais prenez le temps de bien vous reposer pour récupérer le bon moral que vous aurez besoin pour affronter l'avenir.

Un manque de communication pourrait conduire à de sérieuses erreurs. Grâce à votre volonté de rester ouvert et en encourageant les autres à s'exprimer, le pire peut être évité. Gardez confiance en vous, les affaires d'argent pourraient bien vous sourire.

Si vous envisagez de faire des achats importants ou de faire une grosse dépense, n'hésitez pas à demander l'avis de quelqu'un en qui vous avez confiance. Laissez-vous conseiller, car vous pourriez vous laisser influencer par une autre personne qui vous indiquerait le mauvais choix.

L'énergie sera à son maximum car vous aurez la chance de pouvoir recharger facilement vos batteries. Vous aurez l'occasion de passer un moment agréable en bonne compagnie. Evitez tout conflit éventuel.

La chance sera avec vous ce qui va vous permettre d'accomplir très vite ces grandes choses dont vous avez le désir. Une belle histoire se noue. Et vous saurez ce que vous avez à faire pour saisir à temps les bons moments de joie.

Une nouvelle vient de quelqu'un qui pense jouer un rôle important dans votre vie. Comme c'est une nouvelle sans grande importance vous tenez quand même à aller jusqu'au bout. Vous aurez raison de persévérer car vous verrez plus clair dans une affaire difficile.

Vous savez qu'il est indispensable de saisir votre chance dès maintenant. Vous avez déjà laissé passer certaines occasions de vous distinguer. On vous tiendrait rigueur d'un engagement trop brutal dans une compétition, vous agirez sagement.

Solutions

HANJIE N°157

PETIT DRAPEAU
FANION

MOTS FLÉCHÉS • N° 159 (FORCE 3)

R	C	V	Z	I					
M	E	L	O	M	A	N	E	N	U
D	I	R	T	E	N	G	I	N	E
P	I	E	C	A	P	A	N	E	
S	U	E	R	A	V	E	T		
U	T	S	A	B	E	E	S		
R	O	T	A	R	C	O	L	T	
M	I	L	D	E	C	O	P	L	E
D	A	D	A	A	S	T	I	E	
V	U	R	I	E	N	A	G	E	
E	P	I	B	A	S	S	I	N	
T	R	I	M	B	A	E	R	D	
	V	E	R	T	V	A	L	U	
Z	O	O	A	S	P	I	R	E	
T	I	P	I	E	T	C			
P	E	N	A	T	E	S	H	A	I
S	E	T	E	N	E	U			

I	V	D	I	L
N	S	A	F	E
S	R	E	N	G
C	O	M	A	R
S	I	L	T	O
Z	E	B	S	R
P	R	O	S	E
A	L	B	N	O
Q	I	M	E	P
B	E	C	A	S
S	P	O	T	S

4	3	6	5	7	8	1	9	2
1	2	7	9	6	3	4	8	5
5	9	8	4	2	1	3	6	7
9	6	4	1	3	5	2	7	8
3	7	1	2	8	6	9	5	4
2	8	5	7	4	9	6	1	3
8	1	9	3	5	4	7	2	6
7	5	3	6	1	2	8	4	9
6	4	2	8	9	7	5	3	1

[illegible]

HANJIE N°159

Vous avez sûrement déjà joué aux jeux de logique Sudoku ou au Karuko, alors découvrez le jeu de réflexion Hanjie. Une fois la grille de Hanjie terminée, vous découvrirez un dessin formé par les cases noircies. Le but consiste à retrouver les cases noires dans chaque grille. Les chiffres donnés sur le côté et en haut de la grille vous donnent des indices : ils indiquent la taille des blocs de cases noires de la ligne ou de la colonne sur laquelle ils se trouvent.

Par exemple 3,4 à gauche d'une ligne indique qu'il y a, de gauche à droite, un bloc de 3 cases noires puis un bloc de 4 cases noires sur cette ligne. ATTENTION, ces deux blocs ne peuvent pas se toucher, ils sont séparés par au moins une case blanche. En combinant les informations des lignes et des colonnes, vous verrez qu'il n'y a qu'une répartition possible pour les cases noires.

Prières

- Cathédrale : 7H
- Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
- Saint Joseph : 6h30 - 18h30z

- Fadiar : 06:30
- Tisbar : 14:15
- Takussan : 17:15
- Timis : 19:08
- Guéwé : 20:08

LUTTE — GASTON MBENGUE

C'est un Gaston Mbengue très remonté qui s'est entretenu avec Ndamli.sn. Le promoteur de lutte se dit dégoûté par la tournure du combat (qui n'a pas eu lieu) entre Ness et Balla Bèye 2. Cette fois, c'est décidé (ce qui n'est pas une première), il va mettre fin à ses activités de promoteur. Il se dit acculé et abandonné par ses alliés. Entretien

“Je ne veux plus du combat Baboye-Ness...”



Baboye-Ness, l'une des plus grosses affiches de Gaston Production a été une déception pour les amateurs de lutte, comment l'avez-vous vécu ?

Ce n'était pas l'une des meilleures affiches de Gaston. Ce n'est même pas le 5e en termes de classement. C'était une affiche parmi les affiches. Ça a été un fiasco mais ce sont les aléas du sport et de la lutte. D'ailleurs ce n'était pas une première. Ce même Baboye avait terrassé Moustapha Guèye de derrière, il a été déclaré vainqueur et le verdict a par la suite été cassé. Il y a eu aussi des problèmes avec Lac 2 et on avait annulé le verdict. Les lutteurs ne méritent même pas les cachets qu'on leur paye. On les aide et on y arrive grâce aux sponsors. Sans eux, je ne serais pas en mesure d'organiser des com-

bats. Cela devait arriver et c'est arrivé. La journée était bien partie et il y avait une bonne ambiance. Ce sont plus les amateurs qui sont déçus. Mais ils connaissent Gaston et savent que si cela ne dépendait que de moi, les choses auraient pris une autre tournure.

Allez-vous rembourser les amateurs ou organiser un combat gratuit pour vous “racheter” ?

Il ne peut pas y avoir de remboursement. Un billet à 2000 F par exemple, les spectateurs devaient voir 5 combats, ils en ont vu 4. Non ! Encore une fois il ne peut y avoir de remboursement. Les recettes de guichets ne m'ont permis de payer que 2 petits combats. Je suis le grand perdant dans cette histoire. J'ai donné des dizaines de millions comme avance à

ces 2 lutteurs. Ness a été déclaré vainqueur du combat mais par la suite, le CNG a annulé le verdict.

D'aucuns pensent que ce n'est pas juste et que le lutteur de Lansar est sorti victorieux de ce combat ?

On a toujours cassé des verdicts d'arbitres parce que l'erreur est humaine. Dans le combat Baboye-Tapha Guèye, Balla Bèye l'a terrassé de dos, l'arbitre l'avait déclaré vainqueur et le CNG avait annulé le verdict. Il en est de même pour le combat Baboye contre Lac de Guiers 2. L'arbitre n'est qu'un humain. Le soir du combat, quand Baboye s'est blessé, l'arbitre n'était pas au courant parce que ça s'est passé hors de l'enceinte. Certains membres de l'écurie Lansar (celui de Ness), l'ont entouré, lui ont mis la pression et il a paniqué. Par la suite, il a déclaré Ness vainqueur dans le brouhaha. Mais le len-

“... sauf en combat préliminaire”

demain, le CNG a cassé le verdict. La lutte, ce n'est pas comme le football et aucun règlement n'est parfait.

Le CNG de lutte n'a pas remis le reliquat des cachets des 2 lutteurs, comme convenu après le combat, pourquoi ?

Ils font beaucoup de bruit mais ils savent qu'ils ne sont pas dans leur droit. Ce que je leur dois je l'ai déjà payé. Moi on ne m'a rien remis. Il n'est pas sûr qu'on me le remette,

c'est à l'appréciation du CNG. Lors du combat Bombardier-Tyson, quand ce dernier a refusé de lutter, le CNG ne lui a pas remis ses 15 millions de reliquat. On ne m'a pas remis la somme pourtant, l'argent est avec le CNG. Ce qui est normal. Le lutteur qui signe pour un combat, il n'y a pas eu de combat, les protagonistes ne sont même pas entrés dans l'enceinte et vous voulez qu'on leur remette leur cachet en intégralité ? Il n'y a eu ni coup de sifflet de départ ni coup de sifflet final, donc pas de combat.

Quel est le montant du reliquat ?

C'est juste 5 millions pour les deux lutteurs.

Les deux lutteurs menacent de porter l'affaire devant la justice si on ne les paye pas

Ce sera donc entre eux et le CNG, mais je vais redire la même chose que le ministre des Sports. La justice ne doit pas être impliquée dans les problèmes sportifs. C'est comme l'affaire Luc Nicolaï/Eumeu Sène. Tout ce que le tribunal peut faire, c'est écouter les deux parties. Il y a un règlement clair et précis.

Baboye vous accuse de jouer double en négociant en catimini avec Ness pour reprogrammer le combat. Avez-vous remis 10 millions à Ness ?

C'est faux ! (il jure sur la tête de ses enfants). Ness, je ne l'ai même pas vu. De plus, ce serait trop bête. Pour moi, Ness ne vaut pas 10 millions. Mieux, depuis lors, je l'appelle, il ne décroche pas (il réessaie devant nous). Il n'ose pas décrocher. Baboye, lui, il doit avoir honte. En partie tout est de sa faute. Ness ne veut plus lutter avec Baboye même si ce dernier n'est pas contre.

Pouvez-vous le forcer à lutter ?

Je sais que tous les deux vont revenir à de meilleurs sentiments. D'ailleurs je ne veux plus de ce combat. S'il devait être reprogrammé, je le mettrais en combat préliminaire, le jour de l'affiche Eumeu Sène/Lac 2,

qualités, je suis plus fort et plus frais que lui physiquement”, ajoutait-il. Pape Mor Lô qui relève de défaite face au professeur de Lansar Tidiane Faye a à cœur de se relever, de laver cet affront et pour ce faire, il faut impérativement qu'il sorte victorieux de ce combat, face à un jeune espoir. Physiquement, les deux lutteurs respirent la forme. Mais Lac Rose a la fougue, la force de la jeunesse, et dépasse son adversaire d'une bonne tête. En plus, il est technique et attaque ses adversaires sans hésiter. Pape Mor Lô est sans aucun doute l'un des lutteurs les plus techniques de l'arène, mais sa petite taille le handicape beaucoup. En sus, comme le pensent certains, il affiche une confiance insolente parfois, face à des adversaires coriaces, ce qui le perd souvent ■

uniquement pour qu'on leur paye leur reliquat. On ne peut pas payer des gens qui n'ont pas travaillé, c'est ça la logique.

Le cas Baboye-Ness ne devrait-il pas amener les promoteurs à assurer leur contrat avec les lutteurs ?

On l'a répété à maintes reprises au CNG.

Pourquoi le CNG refuse alors ?

Je ne sais pas et de toutes façons, je ne cherche même pas à savoir parce que je laisse tomber. J'arrête. Il y a beaucoup de batailles contre Gaston ■

(NDAMLI.SN)

L1 - PSG

Les dessous de l'éviction de Kombouaré

Annoncé par l'AFP en ce jeudi en début d'après-midi, le limogeage d'Antoine Kombouaré a été confirmé par une source proche du Paris Saint-Germain. Mercredi soir, après la victoire des Parisiens à Saint-Etienne (1-0, 19e j. de L1), Leonardo a demandé à son entraîneur de le voir, ce jeudi. Kombouaré lui a répondu qu'il partait en congés et qu'il avait un avion de prévu. Le directeur sportif parisien lui a alors dit que c'était urgent. Ce jeudi matin, à 11 heures, Leonardo lui a donc annoncé son éviction de son poste d'entraîneur malgré la première place du club en L1 et son titre officiel de champion d'automne. La nouvelle devrait être rapidement officialisée par un communiqué du club de la capitale. Yves Bertucci, l'adjoint de Kombouaré, est également remercié.

Antoine Kombouaré était encore sous contrat jusqu'en juin 2013 avec Paris. Il avait prolongé son bail d'une saison en mai dernier, juste avant le renvoi de Robin Leproux, son ex-président, et la reprise du club par QSI (Qatar Sport Investments). Il devrait empocher environ 3 millions d'euros d'indemnités. Leonardo a donc appuyé sur le bouton et confirmé une rumeur dans l'air depuis maintenant trois mois. Le responsable brésilien aurait choisi Carlo Ancelotti, l'ancien coach de Chelsea, pour succéder au Kanak.

(FRANCEFOOTBALL.FR)

COMBAT DU 24 DECEMBRE

Pape Mor Lô et Lac Rose promettent le feu

Les deux lutteurs qui doivent s'affronter le 24 décembre prochain, à la veille de Noël, se sont envoyés des piques une dernière fois avant les choses sérieuses. C'était hier dans les locaux de la 2Stv. Comme d'habitude, chacun a promis de donner une correction à l'autre.

■ KHADY FAYE

Quel beau cadeau de Noël pour les amateurs de lutte que celui offert par Assane Ndiaye de Baol Production ! En effet, il a monté une affiche de rêve, et de l'avis de certains, ce combat fera partie des plus beaux de la saison de lutte 2012. Il s'agit du combat qui oppose Pape Mor Lô de l'école de lutte Saku

Xam Xam à Lac Rose de l'écurie Fass. Les deux jeunes gens ne cessent de s'intimider depuis le montage de l'affiche. Et hier matin, dans les locaux de la 2Stv, ils ne sont pas descendus d'un cran. Au contraire, ils ont monté le ton. Surtout Lac Rose, pourtant plus jeune et moins expérimenté que Pape Mor Lô. “Quand l'arbitre sifflera, je casserai mon œuf, je t'attaquerai, je te

cognerai et je te gagnerai”, dit-il sans sourcilier. Et Pape Mor Lô de répliquer : “Je ne te laisserai même pas le temps de casser ton œuf ; dès que l'arbitre siffle, je suis sur toi”. “C'est ce qu'on verra”, répond Lac Rose. Toutefois, il a reconnu à Pape Mor Lô les qualités de technicien qu'on lui loue : “C'est pour cela d'ailleurs que je veux en découdre avec lui ; mais malgré toutes ses

ENTRETIEN AVEC ABDOULAYE MAKHTAR DIOP – MINISTRE DES SPORTS

Joint par téléphone, le Ministre d'Etat, ministre des Sports, a réagi après la conférence de presse de Me Augustin Senghor. Il s'explique sur certains points soulevés hier par la Fédération.

“Les 12 millions pour Amara, c'est Augustin Senghor...”



■ PROPOS RECUEILLIS PAR NDIASSÉ SAMBE

M. Le ministre d'Etat, est-ce que vous avez suivi la conférence presse du Président de la Fédération, Me Augustin Senghor ?

J'ai commencé à écouter quand il se référait à Jésus Christ et ses deux poissons transformés en mille. Et je pense qu'un bon chrétien doit respecter les saints. Jésus n'a pas sa place dans ce débat et moi je ne suis pas un faiseur de miracles. Alors qu'est-ce qui s'est passé pour les énerver ? Je ne comprends pas. Parce qu'il y a quelques jours ou quelques semaines avant le départ de l'équipe olympique pour le Maroc, j'avais demandé à mes services de regarder le budget du ministère puisque nous n'avons pas d'argent. Si nous pouvions faire un virement de crédit interne sur l'ensemble du crédit du ministère, même si c'est de l'argent qui n'est pas destiné au football pour éviter que ce crédit ne tombe pas en fonds libre comme on dit dans le jargon. Le ministre des Finances Abdoulaye Diop nous a aidés à faire le virement et à établir un mandat d'environ 131 millions, je crois. Le mandat est arrivé au Trésor, je crois le 24 novembre. Mais le trésor n'a pas pu payer le mandat cette semaine-là. Nous sommes intervenus plusieurs fois et le Trésor n'a pu avancer sur ces 131 millions que 100 millions de F Cfa virés directement dans le compte de la fédération sénégalaise de football. J'ai accompagné ce virement d'une lettre au président de la fédération indiquant les dépenses qui doivent être effectuées sur ce montant. Et ça, c'est une recommandation de l'inspection générale d'État. Quand on fait un virement à une fédération ou une association, on ne lui laisse pas la liberté de tout faire.

Quelles étaient ces recommandations ?

J'ai dit : un- quand vous étiez en regroupement aux Almadies, c'est nous

qui avions payé à hauteur de 4 millions et quelques. Quand les gens portaient pour le Maroc, ils n'avaient pas de primes de participation. À ce moment, j'ai dit à M. Senghor : “venez on va vous donner 14 millions”. Ils ont pris cet argent, ils sont allés payer les primes de qualification des joueurs. Quand l'argent du Trésor est tombé, je crois jeudi dernier ou vendredi, je leur ai dit : Vous remboursez l'hôtel Almadies. Vous remboursez les primes qu'on a payées. Maintenant vous sécurisez, vous remboursez les titres de

“Je reste persuadé que nous devons gagner cette Coupe d'Afrique”

transport des joueurs qui vont venir en regroupement le 8 janvier.

Le problème monsieur le ministre, c'est que la Fédé estime valable-ment que l'argent ne couvre pas le 1/10e de. . .

(Il coupe). Laissez-moi vous expliquer. Ça, c'est un. La deuxième chose. C'est que j'ai dit : vous me payez le regroupement de Terrou Bi. Nous sommes dans la phase de préparation. Vous payez le regroupement de Terrou Bi. Vous payez Saly Portudal. Vous payez le transport local et les autres dépenses. Ils ont 80 millions entre leurs mains et il y a 35 autres millions qui vont venir. Ils ont la prime de qualification de Gabon/Équatoriale dont il parle et cela tourne autour de 143 millions F Cfa. Nous, ce que nous avons envisagé, c'est demander au ministère des Finances la mise en place, par anticipation, du budget 2012 ; comme ça quand les joueurs arrivent, nous avons tout l'argent en place. Moi, je n'ai jamais dit : prenez les 100 millions et vous payez les 143 millions. Quand ils ont reçu l'argent, Augustin Senghor m'a appelé, pour me dire : “Si je rembourse votre argent à M. Goumbala, je n'en aurai pas assez pour payer les 143 millions”. Je lui ai répondu :

je n'ai jamais dit qu'on paie les 143 millions sur les 100 millions et même si vous avez reçu l'argent tout entier vous ne pourriez pas payer les primes. Les 135 millions, c'est pour financer toute la préparation, les primes et autres. Nous attendons que tout soit en place pour que nous trouvions le reste avec le ministre des Finances. Il m'appelle pour dire : “je vous retourne le chèque”. Je lui dis d'accord. Maintenant, j'attends la mise en place du budget de trésorerie pour payer les 143 car moi, je ne peux passer tout mon temps à aller voir le président de la République comme le faisaient les autres, ce n'est pas mon style.

Me Senghor a parlé de primes que vous voulez faire payer avec les droits Tv...

Dans le règlement financier, la Caf a modifié la répartition des recettes aux équipes qualifiées au tournoi final. Et comme sur le budget que l'on m'a envoyé, il y avait presque 1,5 milliard de F Cfa de primes aux joueurs. Et qu'eux, ils se sont fixés un objectif : le podium. Je regarde encore le règlement financier de la Caf et il dit que l'équipe qui gagne la Coupe d'Afrique a 12% des recettes des droits de télévision, de distribution et de publicité. L'équipe classée 2e, je pense doit avoir 11% et les demi-finalistes, 10% ou quelque chose comme ça. J'ai écrit une lettre en leur disant : vous avez prévu des primes pour les joueurs parce qu'on vous a demandé un objectif qui est le podium donc, tenez compte des dispositions de la CAF pour que, si vous franchissez chaque étape et que vous êtes premier, vous ayez 12%.

Avec l'argent des recettes et droits de télévision et autres la Caf paie l'argent trois à six mois après. Est-ce que l'État ne doit pas prendre en charge les primes quitte à se faire rembourser après ?

(Il coupe). Vous ne m'avez pas suivi. Dans la lettre que je leur ai donnée, je n'ai jamais dit que l'État ne prendra pas en compte leur prévision de 1,5 milliard F Cfa. Je leur ai dit (membres de la fédé) tenez compte de ce que la Caf indique pour les primes. Ce qu'il faut, c'est ce que nous avons vécu dans le passé. C'est que si on ne fait pas attention, le Sénégal gagne la Can et reçoit six mois après les primes et qu'on les mette dans le fonctionnement de la Fédé. On prévoit tout cela. On dit gouverner, c'est prévoir. Je n'ai aucun intérêt à perturber les gens comme ça alors que nous devons gagner la CAN. Et je reste persuadé que nous devons gagner cette Coupe d'Afrique et on peut le faire.

Et sur le contrat d'Amara, qu'est-ce qui bloque ?

Pour ce qui concerne le contrat d'Amara Traoré, avant-hier, (mardi) Me Augustin Senghor m'a appelé pour me parler d'autres choses. Je lui ai dit : je vais vous envoyer le nouveau projet de contrat et vous allez me donner vos observations avant de se retrouver pour fixer le montant. Peut être que ce matin (hier) avant qu'il ne parte, il n'avait pas reçu le projet de contrat. Donc, je pense qu'il ne doit pas y avoir de problème pour Amara car j'ai donné au Président le projet.

Mais est-ce qu'il ne serait pas plus facile de vous rencontrer à trois, c'est-à-dire vous, la fédération et Amara ?

Mon problème, ce n'est pas de rencontrer Amara, mais Augustin. Amara, on n'a aucun problème. Pourquoi maintenant mettre Amara en avant ? Je vais vous préciser une chose : Augustin Senghor, son frère et toute sa famille, on n'a jamais eu de problème, mais si dans mes expres-

“Amara a dit qu'il n'a jamais demandé un nouveau salaire”

sions, il estime que je l'attaque, cela je n'y peux rien. Mais je n'ai jamais eu de problème avec lui. C'est un garçon que tout le monde estime. Mais j'ai l'impression que cette affaire s'emballe à droite et à gauche, et si des pressions viennent de je ne sais de qui ou d'où, on n'avancera pas. Quel intérêt ai-je véritablement à créer cette situation ? Je vous le dis clairement, on ne m'a pas confié le football, ni le basket, ni le handball mais un ministère qui a une administration et des règles.

Monsieur le ministre vous êtes d'accord avec moi que quand vous êtes arrivé, votre première déclaration, qui a été reprise par tout le monde a été : “CAN est une sur-priorité”. Maintenant pourquoi le contrat d'Amara tarde si c'est une sur-priorité ? Est-ce que vous comprenez pourquoi l'opinion ne puisse pas comprendre que cette question n'arrive pas à être évacuée à moins d'un mois de la CAN ?

Ce n'est pas ce qu'on voit dans la presse qui est l'opinion des Sénégalais, mais c'est la vôtre, vous journalistes. En plus, je ne parle pas de ma sur-priorité, mais de la sur-priorité des Sénégalais. Le contrat d'Amara, je ne sais pas quel esprit malin et malicieux veut en faire un problème qui n'en est pas. Est-ce que vous avez entendu par le passé que le ministre des Sports ne renouvelle pas le contrat d'Amara. Personne ne l'a entendu. La deuxième chose est que du point de vue strictement juridique, le contrat initial posait problème. L'autre chose essentielle, et je l'ai dit dans toute la presse, est que quand quelqu'un demande un salaire à quelqu'un qui n'est pas le trésorier de l'État, il faut que je m'en réfère au Premier ministre chef du gouvernement. Quand vous regardez l'agenda de ce dernier à mon arrivée, le Premier ministre était à Durban et tout cela, ils le savent. Si nous voulons aller dans un bon sens, est-ce que la signature du sélectionneur conditionne l'administration du football sénégalais ?

Vous avez dit que le contrat finit le 15, donc si vous vous en tenez à cette date cela voudra dire aussi que tous les autres finissent le 15. Alors pourquoi vouloir mettre en avant le statut du sélectionneur et faire l'impasse sur les autres ? Or moi, je n'ai pas de fixation sur les dates parce que l'essentiel pour la fédération et pour moi-même, c'est que l'entraîneur national et son équipe puissent continuer. Par contre, j'ai lu Amara dans une interview où il dit : “On m'a envoyé le seul contrat parce qu'il lui appartiendra après de voir quels sont les hommes qui vont continuer avec lui”. A posteriori il me donne raison, parce que si je renouvelle le contrat, cela ne servira à rien parce qu'il faudra se séparer de certains. C'est lui qui a dit cela dans la presse.

Maintenant, on veut savoir quand cette question sera réglée

Je vous dis : si par exemple, j'avais eu la réponse du président de la Fédération sur le projet de contrat, demain ou après-demain, on allait en finir parce que je suis d'accord sur la forme du contrat, vous mettez la somme, on continue.

Le problème est que la fédération a décidé de surseoir à tout échange verbal et épistolaire désormais...

Échange verbal par la presse d'accord, mais épistolaire, il faut qu'il en reste parce que je ne peux pas être dans une situation où chacun dit ce qu'il veut. La preuve de la pertinence épistolaire, c'est que Amara a dit à la télévision nationale qu'il n'a jamais demandé un nouveau salaire donc, je sais que c'est le président qui a demandé 12 millions pour lui parce que j'ai la lettre. Or moi, je dis qu'il a le droit de demander 50 millions, mais que les gens assument !

En tant ministre des Sport et tutelle de la Fédé, n'est-il pas plus facile de dire : maintenant, je prends en mains le dossier et je le règle quels que soient les problèmes qu'il y a avec la fédé ?

(Il hausse le ton et se répète). Je vous l'ai dit, si Me Augustin Senghor me dit : “M. le ministre, je vous rencontre aujourd'hui à 22 heures ou demain matin et je vous donne mon avis sur le contrat, après, on mettra les montants. C'est tout. Alors où se trouve le problème ?

Mais est-ce qu'on peut avoir un délai ?

(Il persiste). Je vous ai dit, si je rencontre M. Senghor et s'il fait ses observations sur le document de base, on en parlera plus.

Pourquoi ne pas lui mettre la pression...

Non, non, non.

Mais si vous attendez sa réponse, et que lui dit qu'il arrête les échanges, il n'y aura pas d'avancée...

C'est à lui qu'il faut poser la question. C'est lui qui a décidé de ne plus échanger. Je n'ai pas dit que je ne vais pas l'appeler.

Vous allez l'appeler ?

(Il hésite). Ça je ne sais pas encore. Je suis en train de réfléchir ■

FOOT - FSF/MINISTÈRE DES SPORTS

La Fédération sénégalaise de football est déjà à bout après seulement deux mois de cohabitation avec le nouveau ministre des Sports, Abdoulaye Makhtar Diop, au point de couper les ponts avec la tutelle. Les principaux points du blocage : le contrat d'Amara Traoré et le budget pour la préparation et la participation à la CAN.

Le “y en a marre” de Me Augustin et compagnie

NDIASSE SAMBE

Hier, Me Augustin Senghor avait convié la presse à une rencontre. L'invite envoyée seulement quelques heures avant, et le retard (1h30) sur l'heure prévue renseignaient déjà sur le fait que le sujet pouvait être d'une haute importance. Il le fut. Hier, le président de la fédération était entouré de toute son équipe, comme un seul homme pour crier son ras-le-bol face à l'attitude de sa tutelle. Il ne manquait que les tee-shirts “Y en a marre” sur la poitrine des fédéraux pour montrer leur degré de frustration, d'indignation et de déception. Me Senghor a ainsi décidé de ne plus “subir les attaques en règles” et d'éclairer l'opinion sur beaucoup de choses. A commencer par le budget de la Fédération qui a pris en charge totalement le dernier tournoi de l'UEMOA à hauteur de 45 millions de francs Cfa. “Sans aucune participation du ministère”, dénonce le président de la FSF. Mais outre l'argent que la Fédération avance souvent et “qui n'est pas remboursé”, outre la crise gérée sans bruit la veille de Sénégal-RDC (les joueurs menaçaient de ne pas jouer pour une histoire de primes), Me Augustin estime que l'urgence est de régler le contrat d'Amara Traoré et le budget de la CAN. Concernant le premier point, la Fédé accuse le ministère d'être le facteur bloquant. “Nous avons envoyé une lettre avec les propositions de salaire pour l'entraîneur au ministère. Et jusqu'à maintenant (Hier, 14h), nous n'avons pas reçu de contre-proposition, ni de réponse claire”, précise Me Senghor. Il reconnaît cependant que la tutelle lui a envoyé un contrat standard pour Amara et tous les entraîneurs nationaux, ce qu'il juge inadapté. “On ne refait pas un autre contrat, avertit-il. Qu'il (le ministre) nous reçoive à trois, qu'on le boucle et qu'on en finisse. On est à moins d'un mois de la CAN”.

Pas de liste des 23...

Sur le budget de la CAN, 2,7 milliards, la Fédération soutient que le ministère veut que “les primes des joueurs soient versées avec l'argent des droits de télévision que la CAF donnera aux pays”, selon leur parcours. Un argent dont on ne voit la couleur que 3 ou 6 mois après la compétition. “Vous voulez qu'on explique aux joueurs qu'ils ne percevront leurs primes que trois ou six mois après la CAN ?” demande Me Senghor en prenant l'assistance à témoin. “C'est d'autant plus surprenant, poursuit l'avocat, que le ministre d'Etat dès sa nomination, avait fait de cette CAN une sur-priorité”. Devant donc cette “impasse”, la Fédération a décidé dans un premier temps de “surseoir à tout échange verbal ou épistolaire avec le ministère, tant que les problèmes ne sont pas réglés”. Dans un second temps, le président et son comité exécutif ont “demandé au DTN et à l'entraîneur national de ne pas publier la liste des 23 pour la CAN”, alors que celle-ci devait être livrée mardi prochain. “Si on n'est pas à la CAN, ce ne sera pas la faute de la Fédération”, prévient Me Augustin. “Qu'il (le ministre) règle le problème ou qu'il parte”, renchérit le vice-président Louis Lamotte ■



La BIS,

une Banque

près de chez vous

6 nouvelles agences

**Banque Islamique
du Sénégal**

Pikine

Ouakam

Sacré-cœur

HLM

Front de Terre

Thiaroye

BANQUE ISLAMIQUE DU SÉNÉGAL
 Immeuble A. Fayçal
 Rue Amadou A. Ndoye
 angle rue Huart
 BP : 3381 Dakar SÉNÉGAL
 Téléphone : (221) 33 849 62 62
 Fax : (221) 33 822 48 48
 E-Mail : bis@orange.sn
 Site web : www.bis-bank.com